



FAMILLES EN MOUVANCE

PARTENARIAT DE RECHERCHE

Bulletin de liaison, volume 16, automne 2018

LES FAMILLES AU TEMPS DES RÉSEAUX SOCIAUX

Les nouvelles du partenariat Familles en mouvance	2
Femmes, selfies et beauté : production visuelle et partage sur les réseaux sociaux.	4
Chéri, j'ai facebooké notre donneur : accéder à la procréation assistée par les réseaux sociaux.	9
Réseaux sociaux et action communautaire	16
Nouvelles des partenaires	22
Publications récentes	27
Activités du partenariat	34

REGARDS CROISÉS SUR LES FAMILLES CONTEMPORAINES

LES NOUVELLES DU PARTENARIAT FAMILLES EN MOUVANCE

DE BONNES NOUVELLES

Au printemps dernier, l'équipe du partenariat Familles en mouvance a eu le plaisir d'apprendre que le Fond de recherche québécois Société et Culture allait renouveler son appui financier pour la période 2018-2022. Pour cette période, le partenariat prévoit poursuivre les réflexions et les projets entrepris dans le cadre de la programmation précédente, spécialement autour des enjeux normatifs entourant les liens conjugaux et de filiation.

D'autres réflexions seront développées par l'entremise d'un nouveau comité d'axe qui portera sur les enjeux normatifs en lien avec les solidarités, la protection et la participation sociale. Cet axe vise à documenter les problèmes engendrés par la multiplicité des visions, définitions et mesures de la famille, selon l'instance concernée (administrative, politique, juridique, économique). Les travaux réalisés au cours de la dernière programmation ont amené les chercheurs et les partenaires à faire le constat que par ses programmes et politiques, l'État oscille entre d'une part, une vision institutionnelle de la famille qui joue un rôle unique et irremplaçable dans la reproduction (biologique et sociale) des populations et d'autre part, une vision qui réduit la famille à sa dimension nucléaire voire à la dyade parent-enfant. Cette ambivalence entre deux visions opposées engendre des tensions entre les solidarités familiales et les libertés individuelles (i.e. prise en compte du revenu familial dans l'attribution de services, limites des aides reçues par les proches aidants, à l'aide

sociale, etc.). Plusieurs activités scientifiques et de transfert émergeront assurément de ce nouvel axe de recherche, alors restez à l'affût si ces sujets vous intéressent.

Deux nouvelles chercheuses intègrent l'équipe pour cette nouvelle période, la sociologue de l'intimité amoureuse Chiara Piazzesi, professeure à l'UQAM et la sociologue économique Maude Pugliese, professeure à l'INRS-Centre UCS.

Cette année, le Partenariat accueille aussi deux chercheuses postdoctorales. La sociologue Milaine Alarie réalisera une recherche sur les familles issues d'unions non-monogames consensuelles (polyamoureux, relations ouvertes, swingers, etc.) afin de rendre compte des visions de la famille des individus qui choisissent de s'inscrire en marge de la norme. L'anthropologue Marie-Ève Paré, quant à elle, conduira une recherche ethnojuridique des dynamiques familiales chez les communautés subsahariennes à Montréal, notamment autour des enjeux vécus lors des séparations et des divorces.

NOS PARTENAIRES

L'été a été bien occupé pour plusieurs de nos partenaires et l'automne s'annonce tout aussi productif. Sautez directement à la section Nouvelles des partenaires (p.21) pour en apprendre plus sur leurs activités.

LES ARTICLES DE CE NUMÉRO

Pour cette édition du Bulletin, nous avons choisi d'explorer, sous différentes facettes, les

manières dont les réseaux sociaux, de plus en plus présents dans toutes les sphères de nos vies, influencent le quotidien des couples, des parents et des acteurs impliqués à défendre les intérêts des familles.

Les selfies publiées sur les réseaux sociaux sont très parlantes pour la sociologue Chiara Piazzesi. En effet, la chercheuse présente ici une étude en cours qui porte sur la séduction et le rapport des jeunes femmes aux normes de beauté féminine, de sensualité et de charme. En analysant avec elles les manières dont elles se mettent en scène sur leurs égoportraits, elle cherche à comprendre « les façons dont les femmes retiennent, rejettent, transforment ou métissent les stéréotypes, les injonctions et les normes de beauté féminine, de sensualité et de charme qui circulent dans la société qui les entoure ».

Les groupes thématiques, sur Facebook par exemple, sont aussi une innovation propre aux réseaux sociaux qui ont eu un impact notable sur les familles. Adoptant un angle original,

les chercheur.e.s Kévin Lavoie, Isabel Côté et Francine deMontigny se sont penché.e.s sur les rencontres entre couples et donneurs de sperme ayant eu lieu par l'entremise de groupes dédiés la procréation assistée.

Lorraine Desjardins de la Fédération des associations des familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ) est allée questionner ses membres sur les usages et les répercussions des réseaux sociaux dans leur pratique communautaire. On y apprend que si ces médias permettent de rejoindre plus de membres et de faire circuler facilement des informations pertinentes, et ce à moindre coût, leur gestion reste un travail demandant, entrecoupé de zones grises, aux limites des sphères professionnelles et personnelles.

Bonne lecture!

Hélène Belleau
Directrice scientifique

L'ÉQUIPE DU PARTENARIAT

L'équipe du partenariat est sous la direction d'Hélène Belleau, professeure au Centre UCS de l'INRS et de Stéphane Auclair, directeur de la recherche au Ministère de la Famille.

Chercheur.e.s

Hélène Belleau, Laurence Charton, Marie-Soleil Cloutier, Benoît Laplante, Denise Lemieux, Françoise-Romaine Ouellette, Maude Pugliese et Myriam Simard du Centre Urbanisation Culture Société de l'INRS; Marianne Kempeneers et Solène Lardoux de l'Université de Montréal; Chiara Piazzesi de l'Université du Québec à Montréal; Carmen Lavallée de l'Université de Sherbrooke; Isabel Côté et Nathalie St-Amour de l'Université du Québec en Outaouais; Philippe Pacaut du ministère de la Famille et Michelle Giroux de l'Université d'Ottawa.

Partenaires communautaires

La Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ, Sylvie Lévesque), Relais-femmes (Lise Gervais), la Coalition des familles LGBT (Mona Greenbaum) et le Réseau pour un Québec Famille (Marie Rhéaume).

Partenaires gouvernementaux

Le ministère de la Famille (Stéphane Auclair), le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (Elke Laure), le Curateur public du Québec (Nathalie Lefebvre et Mylène Des Ruisseaux) et le CIUSS Nord-de-l'Île, Centre affilié universitaire (Lyne Chayer).

FEMMES, SELFIES ET BEAUTÉ.

ÉTUDE SUR LES PRATIQUES DE PRODUCTION VISUELLE ET DE PARTAGE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX.

par Chiara Piazzesi

Chiara Piazzesi est professeure au département de sociologie de l'Université du Québec à Montréal et chercheure régulière au partenariat de recherche *Familles en mouvance*.

Je présenterai ici les grandes lignes du projet de recherche « Prestiges ordinaires: capital érotique, sexualisation et médiatisation du moi » débuté en octobre 2017 en collaboration avec Catherine Lavoie Mongrain, doctorante en sociologie à l'UQAM qui travaille sous ma direction. Quand je dis « nous » dans le texte, je fais référence à Catherine et à moi : l'entièreté du projet est mené de façon conjointe et en collaboration continue. Le projet a été généreusement financé par le FRQSC pour une durée de trois ans. Nous en sommes maintenant à la fin de la première année du financement.

Dans les lignes qui suivent, je présenterai la problématique du projet, les questionnements qui l'animent, la manière dont nous comptons le réaliser, ainsi que quelques réflexions à partir d'un premier débroussaillage des données collectées jusqu'à maintenant.

LA BEAUTÉ ET LES FEMMES

La beauté et la capacité à charmer ont été historiquement considérées principalement comme des qualités (nécessaires) et en même temps comme les « armes » des femmes. Possédée en juste mesure, la beauté

des femmes en Occident a fait un avec leurs qualités morales, avec leur rang social ou même leur potentiel à monter les marches de la hiérarchie sociale (pauvre mais belle, Cendrillon, épouse quand même le prince, une fois habillée comme il faut). Érotique, sensuelle, couplée avec un fort pouvoir de séduction, la beauté des femmes a été admirée mais stigmatisée, vénérée mais crainte, jugée immorale, dangereuse, subversive. Dans son étude sur la figure de Marie-Antoinette à l'époque de la fameuse « affaire du collier » (1785), Sarah Maza (1997) montre comment les détracteurs de la reine et de la monarchie qualifièrent son charme et sa charge érotique de manière extrêmement négative, en attribuant à sa sexualité débridée de la responsabilité pour la décadence de la France. Il s'agit d'un exemple de l'ambiguïté associée à la beauté des femmes : elle est une qualité essentielle, qui « classe » les femmes aux yeux des hommes, mais seulement aussi longtemps qu'elle est contrôlable, maîtrisable – qu'elle ne dérange pas l'ordre des valeurs et des pouvoirs.

BEAUTÉ ET FÉMINISMES

Ça ne surprend donc pas que la beauté se trouve au centre des débats féministes, historiques comme actuels. Est-elle un pouvoir de subversion ou une forme d'oppression pour les femmes? Prendre soin de sa beauté, vouloir être belle, est-il une forme de réappropriation de soi et d'un pouvoir que la culture attribue de toute façon aux femmes (Hakim 2011), ou bien est-il une soumission volontaire aux critères d'une société patriarcale, un moyen d'assujettissement à une inégalité fondamentale entre les hommes et les femmes (Löwy 2006) ? L'achat de produits et services de beauté est-il une valorisation de soi de la part de sujets qui se réapproprient leurs ressources et leurs désirs, ou bien une conformité aveugle aux stratagèmes par lesquels le capitalisme capture les faiblesses des femmes ?

LES BUTS DE LA RECHERCHE

Mon projet de recherche naît de la conviction (ou de « l'hypothèse »...) que la vérité ne soit ni d'un côté ni de l'autre. En fait, il naît de la conviction qu'il n'y a pas une vérité à trouver et à pointer du doigt, qui nous révélerait la signification de la beauté des femmes, mais au contraire un ensemble complexe de pratiques, normes, idées, sources de sens, intérêts, convictions, valeurs, stratégies de promotion, ensemble par lequel chaque femme, selon sa position, ses ressources et ses visées, bricole une relation à son apparence et aux investissements qu'elle est disposée à faire sur celle-ci. Cette relation comprend aussi les « usages » que les femmes peuvent faire de leur apparence, de leur capacité plus ou moins grande de séduction, et la conscience qu'elles ont du jeu dans lequel elles « profitent » de leur arme – la beauté – bien qu'il s'agisse, pour le dire à la Bourdieu, de l'arme des « dominées » (c'est-à-dire l'arme qui joue sur la faiblesse des « dominants »).

D'où l'idée d'interroger des femmes sur cette relation à leur apparence, à leur beauté, sur leur conscience de cette beauté et du pouvoir qui lui est associé. Mais, pour faire cela, le projet utilise une porte d'entrée tout à fait « contemporaine ».

Une couche de complexité additionnelle : les selfies

La diffusion des réseaux sociaux et des appareils mobiles connectés (dont les plus répandus sont cer-

tainement les « téléphones intelligents ») a transformé et démocratisé un grand nombre de pratiques, parmi lesquelles il y a certainement celle de l'autoportrait. Plus connu sous le nom de « selfie », l'autoportrait photographique ou « égoportrait » a une diffusion extraordinaire de nos jours, avec des millions de *selfies* pris et partagés à la semaine sur les réseaux sociaux. En 2013, le mot « selfie » a été choisi comme mot de l'année par le *Oxford English Dictionary*. Bien que les *selfies* ne représentent qu'environ 4% des photos qui circulent sur Internet, cette pratique a pris une importance croissante et fait quasiment partie des habitudes quotidiennes de certaines catégories de personnes. De plus, la forme « selfie » est l'expression autopromotionnelle principale des célébrités ou des personnalités publiques pour lesquelles la beauté, la sensualité et la présence physique sont au centre de leur carrière (la célébrité étasunienne Kim Kardashian en étant sans doute un exemple parfait). Encore selon les résultats du projet *Selficity*, la pratique de prise et partage de *selfies* est davantage répandue auprès des femmes que des hommes.

Le discours médiatique qui s'est développé autour de la pratique de prise et de partage de *selfies* la caractérise principalement comme un symptôme du « narcissisme » croissant et chronique de notre époque (Tiidenberg 2018). Balakrishnan et Griffiths (2018) croient même avoir identifié un trouble comportemental qu'ils ont nommé « selfitis », soit l'obsession de la prise et du partage de *selfies* comme source de rehaussement de la confiance en soi, de validation sociale et de sécurité. Au centre de cette critique, sur laquelle les spécialistes et les journalistes s'entendent, se trouvent les femmes, surtout les jeunes femmes qui partagent des images d'elles-mêmes sur les réseaux sociaux, et qui, selon les médias, seraient d'une part des narcissistes (en sens clinique) et des exhibitionnistes et, d'autre part, des créatures affectées par un manque chronique d'estime de soi et de confiance en soi. Ce petit paradoxe a été souligné par Murray (2018), qui questionne à la fois la stigmatisation et la psychologisation de la pratique de partage et de prise de *selfies* et encourage la recherche à produire des descriptions culturelles, sociologiques, même esthétiques de cette forme d'expression de soi.

Il en reste que les *selfies* sont une forme très répandue, très pratiquée, très rapide et immédiate de présentation de soi sur les réseaux sociaux, qui met l'apparence au centre du portrait, qui est axée sur la représentation de la présence corporelle du sujet de la photo, et qui pose donc à la personne qui le réalise et à celle qui le « consomme » des questions liées à la présentation de soi, à la beauté etc. Les *selfies* offrent donc une porte d'entrée privilégiée aux réflexions, aux visées, aux stratégies et aux techniques mobilisées par les personnes qui réalisent des autoportraits et qui exhibent leur corporéité sous différents angles.

QUESTIONS DE RECHERCHE

Le projet de recherche vise donc à documenter les façons dont les femmes retiennent, rejettent, transforment ou métissent les stéréotypes, les injonctions et les normes de beauté féminine, de sensualité et de charme qui circulent dans la société qui les entoure. Des normes qu'elles ont retenues au cours de leur socialisation et de leur consommation des cultures ambiantes.

Pour traiter de cette question, très large et sans doute trop large pour être abordée sans un ancrage concret, le projet se focalise sur la pratique de prise et de partage de *selfies* de la part de femmes de différentes tranches d'âge, et interroge les autrices des photos sur les sens qu'elles donnent à cette pratique. Par ce biais, le projet aborde la relation des femmes à leur apparence et à sa plus ou moins grande correspondance/distance par rapport aux injonctions qu'elles ressentent. En même temps, le projet documente aussi les manières dont ces visées et ces relations à l'apparence et à soi s'ancrent dans les pratiques facilitées par les nouvelles technologies. Ce qui nous intéresse n'est pas seulement la production d'images de soi-même par les femmes, mais aussi la production de significations qui lui est associée. Nous allons aborder tous les choix qui font la spécificité et l'unicité d'un *selfie*, comme l'angle, la posture, le lieu, le cadre, l'habillement et le maquillage, jusqu'aux mots-clics (« hashtags ») qui accompagnent l'image et aux commentaires qui la présente sur les plateformes de partage. « Que » font les femmes quand elles planifient et produisent des

images d'elles-mêmes, les partagent et en « suivent » la carrière sur les réseaux sociaux?

MÉTHODOLOGIE

Pour traiter de ces questions, nous effectuons présentement une enquête de terrain en quatre étapes. Les participantes à cette enquête sont douze (12) femmes entre 21 et 51 ans, qui habitent la ville de Montréal, sont actives professionnellement et partagent des *selfies* sur les plateformes Facebook et Instagram. Les participantes ont été recrutées par une annonce qui a été affichée sur le campus de l'UQAM, dans des lieux publics de Montréal et diffusée sur Facebook. Trois participantes ont été recrutées par le bouche à l'oreille. Étant donné la durée et la complexité de la collecte de données, nous avons opté pour un « consentement continu » de la part des répondantes, qui se renouvelle verbalement à chaque étape de la recherche.

Au cours de la première étape de l'enquête, nous avons étudiés les profils Facebook et Twitter des répondantes : nous avons regardé leurs *selfies*, les mots-clics associés, ainsi que les comptes « publiques » de célébrités, produits, magazines, services en lien avec la beauté et le soin de soi suivis par les participantes.

À la suite de cette exploration préliminaire, nous avons tenu la première ronde d'entretiens semi-dirigés avec les participantes. Ces premiers entretiens questionnaient les participantes sur les stratégies de présentation de soi mobilisées dans leurs *selfies*, sur les contextes, les interactions, les occasions liés aux *selfies* qu'elles produisent, sur leur rapport aux objets connectés et sur leurs usages de services, produits, conseils liés à l'entretien et à la présentation de soi, ainsi que sur leur éventuel rapport d'imitation par rapport à des modèles répandus de beauté et de sensualité. Les entretiens ont pris la forme d'une discussion de deux *selfies* choisies par les chercheuses dans les comptes Facebook et Instagram de chaque répondante. Nous avons débuté l'entretien en discutant de ces photos pour faciliter l'entrée en discours. Au cours de chaque entretien, nous avons demandé plusieurs précisions sur les sujets ou les affirmations spécifiques livrées par chaque répondante pour mieux comprendre le sens qu'elle – individuellement – donne à ses actions et, lorsque propice, nous avons changé

l'ordre des questions pour être en mesure de les poser lorsque le sujet était spontanément abordé et ainsi rendre l'entretien moins mécanique et plus proche de la conversation ordinaire.

À la suite du premier entretien, nous avons demandé à chaque répondante de produire des *selfies* pour notre recherche et de leur associer des commentaires ou des mots-clés. Nous leur avons donné une liste de situations réelles ou imaginaires auxquelles lier leurs photos : cinq mises en situation obligatoires (un premier rendez-vous – ou date – avec quelqu'un; une entrevue pour obtenir un travail ou une rencontre pour décrocher un contrat; une présentation devant public en lien avec le travail ou les études ou une importante réunion de travail; un souper avec des amies ou une sortie de magasinage avec des amies; un *bathroom-selfie*, ou autoportrait pris dans la salle de bain) et deux mises en situation au choix (par exemple : repas des festivités en famille, recevoir des ami.e.s à la maison, une journée chez soi, un cours de groupe dans un centre sportif...).

Nous nous trouvons présentement à ce stade de la collecte des données : nous recevons petits à petits les *selfies* de nos répondantes. La quatrième phase de la recherche sera complétée à l'automne 2018 : à la suite d'une analyse des portraits reçus et des mots qui les accompagnent, nous tiendrons la deuxième ronde d'entretiens avec les participantes. Nous les interrogerons cette fois sur les *selfies* produits pour l'enquête, sur le travail accompli pour y parvenir, sur le raisonnement menant à chacun d'eux (couplage entre présentation de soi et anticipation du contexte social, choix conscients et non conscients etc.), sur les émotions liées à la situation fictive imaginée etc.

Pour l'entièreté du projet nous nous servons du logiciel d'analyse qualitative NVIVO .

PREMIÈRES PISTES DE RÉFLEXION

Nous n'avons pas débuté l'analyse en profondeur des premiers entretiens transcrits, donc nous n'en sommes qu'à un premier débroussaillage des pistes qui nous semblent ressortir de ces entretiens. Je présente ces réflexions préliminaires, qui restent très générales, mais qui peuvent quand même susciter un intérêt et des discussions.

La beauté – une question d'apparence ?

Nous avons remarqué que parler de beauté et d'apparence avec nos répondantes (et sans doute avec les femmes en général) suscite des réactions fortes. Lorsqu'elles nous parlent de leur capacité ou incapacité à se sentir belles, les femmes que nous avons interrogées nous parlent de leur perception de leur valeur sociale, de leur place dans le monde, de leur légitimité. Elles nous parlent des défis auxquels elles font face dans leur vie et aux manières dont ces défis affectent leur capacité à avoir une présence physique dont elles peuvent être fières. La beauté, pour ces femmes, est liée à l'estime d'elles-mêmes, à leurs craintes par rapport aux attentes que la société leur adresse, au sentiment d'être « bien » dans sa peau et à sa place dans le monde. Tout, sauf une question d'apparence.

La beauté – un souci constant, une compétence.

La perception et l'évaluation de sa beauté, par conséquent, semble être un souci constant. Sans doute pas le souci principal, ni un souci continu, mais un souci qui revient constamment face aux situations ordinaires de la vie : marcher dans la rue et se faire regarder par d'autres femmes, aller magasiner, « trop » célébrer en famille avec de la bouffe et de l'alcool, être assise dans un bar, se rendre dans un gym et ainsi de suite.

Ainsi, les femmes nous disent être « conscientes » de leur apparence à tout moment, et ménager leur apparence à tout moment. Elles doivent notamment « doser » savamment l'affichage et la mise en évidence de leur beauté et de leur pouvoir de séduction pour être prises au sérieux dans différents contextes (Cvanjer 2011) : une réunion de travail, une festivité familiale, une sortie avec des copines etc. Bref, la beauté féminine semble être plus une compétence qu'une qualité. Et ce, parce qu'elle est traitée socialement comme une ressource : la beauté féminine, nous disent nos répondantes, donne accès à des opportunités – comme un meilleur service dans des magasins, des consommations gratuites dans des bars, et, plus en général, la reconnaissance de la légitimité à faire partie d'un certain cercle, d'un certain milieu. Cela fait que, selon le contexte, le milieu, la situation, il y a une réévaluation constante de l'apparence « appropriée », et cela demande un travail pour « se mettre au diapason ». Quelle robe, quelle coif-

ture, quel maquillage, quel pantalon, pantalon ou jupe, décolleté ou col roulé, rouge à lèvres ou pas de rouge à lèvres - et ainsi de suite. Tous ces détails doivent être calibrés afin de calibrer son style de féminité (qui implique des degrés d'ostentation de la beauté) par rapport à la situation, aux attentes perçues - mais aussi par rapport à ses ressources (temps, corps, argent, énergies psychologiques etc.).

Selfies et confiance en soi.

De plus, certaines épreuves biographiques peuvent accentuer ce souci de l'apparence et de la beauté (c'est-à-dire de la *légitimité sociale*), et le rendre un problème : la maternité ou la ménopause avec les changements corporels et l'invisibilisation sociale qui s'en suivent ; un accident ; un problème physique ; le vieillissement et ainsi de suite. Face à ces défis et à la chute d'estime de soi qui les accompagne, plusieurs répondantes (surtout celles âgées entre 35 et 50 ans) nous disent se servir des *selfies* pour remonter leur confiance en elles-mêmes. Contrairement à ce que le diagnostic de « selfitis » voudrait nous faire croire, ce processus est complexe et ne consiste pas dans le simple acte de prendre et poster un autoportrait. Les femmes que nous avons interrogées nous parlent au contraire d'une réappropriation progressive de leur image par le partage d'expressions d'elles-mêmes (les *selfies*) sur lesquelles elles ont le contrôle : « voici comment je me vois », disent ces photos, « voilà que je vau la peine que vous me regardiez ». Nos participantes nous disent ainsi parcourir un chemin de reconquête de leur capacité à prendre soin d'elles-mêmes (cuisiner pour soi, se gâter avec une manucure etc.) et à se sentir belles et séduisantes : ce chemin passe par l'activation de la capacité à tourner l'objectif vers soi et à publier le résultat de cette expression de soi.

À suivre...

RÉFÉRENCES

- Balakrishnan, J. et M. D. Griffiths. « An Exploratory Study of 'Selfitis' and the Development of the Selfitis Behavior Scale. » *International Journal of Mental Health and Addiction* 16, no. 3 (June 2018): 722-36.
- Cvajner, M. (2011), « Hyper-femininity as decency: Beauty, womanhood and respect in emigration », *Ethnography*, 12, 3, pp. 356-374.
- Hakim, C. (2011), *Erotic Capital*, New York, Basic Books.
- Löwy, I. (2006), *L'emprise du genre. Masculinité, féminité, inégalité*, Paris, La dispute.
- Maza, S. (1997), « L'affaire du Collier de la reine », dans Maza, *Vies privées, affaires publiques. Les causes célèbres de la France prérévolutionnaire*, Paris, Fayard, pp. 155-195.
- Murray, D. C. (2018), « Selfie Consumerism in a Narcissistic Age ». *Consumption Markets & Culture*, June, 1-23.
- Tiidenberg, K. (2018), *Selfies: Why We Love (and Hate) Them*. Emerald Group Publishing.
- Tiidenberg, K., and E. Gómez Cruz. (2015), « Selfies, Image and the Re-Making of the Body » *Body & Society* 21, no. 4: 77-102.

CHÉRI.E, J'AI FACEBOOKÉ NOTRE DONNEUR : LES RÉSEAUX SOCIONUMÉRIQUES COMME NOUVELLE FILIÈRE D'ACCÈS À LA PROCRÉATION ASSISTÉE PAR AUTRUI.E

par Kévin Lavoie, Isabel Côté et Francine deMontigny

Kévin Lavoie est doctorant en sciences humaines appliquées à la Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal.

Isabel Côté est professeure agrégée au département de travail social de l'Université du Québec en Outaouais et chercheure régulière au partenariat de recherche *Familles en mouvance*.

Francine deMontigny est professeure titulaire au département des sciences infirmières de l'Université du Québec en Outaouais.

Au Québec et ailleurs dans le monde, il existe une offre non négligeable de don de gamètes ou d'entente de gestation qui circule par le biais de sites Internet créés par et pour les personnes directement concernées (Woestenburg, Winter & Janssens, 2016). De fait, des hommes et des femmes sollicitent l'apport de tiers reproducteurs (donneur de sperme, donneuse d'ovules, femme porteuse) ou proposent de participer au projet parental d'autrui sans transiger au préalable avec un intermédiaire (Freeman, Jadva, Tranfield & Golombok, 2016). Les réseaux socionumériques offrent ainsi un espace pour demander des conseils, offrir du soutien et entrer en contact avec d'autres internautes pour négocier et établir une entente de procréation assistée.

Bien que l'ampleur du phénomène soit difficile à mesurer, l'émergence de cette offre d'aide à la procréation en dehors des filières médicales conventionnelles s'est accentuée avec la démocratisation d'Internet et l'avènement du Web 2.0, comme en témoigne la multiplication des forums et des groupes Facebook qui lui sont consacrés. Ce nouveau contexte d'accès à la procréation assistée par autrui soulève de nombreuses préoccupations éthiques et de santé, mais donne lieu également à des échanges qui vont au-delà du don ou des considérations légales ou financières. Leur régulation ne repose pas sur les protocoles des cliniques de fertilité ou des banques de gamètes, mais se construit

à partir d'autres logiques et marqueurs d'influence portés par les membres des communautés en ligne.

Cela est particulièrement le cas pour le don de sperme qui, comparativement au don d'ovocytes et à la gestation pour autrui, est une technique de reproduction relativement simple, accessible et peu coûteuse. Des hommes proposent sur le Web d'effectuer gratuitement des dons pour des couples lesbiens ou hétérosexuels, ou pour des femmes célibataires : « *J'offre mon aide aux femmes désirant concevoir un enfant. J'ai 37 ans et en bonne santé. Je suis intéressé par le don et ne cherche aucune forme d'engagement après la conception* », peut-on lire dans une annonce glanée sur l'un de ces sites. Bien qu'Internet comme lieu d'échange sur les questions de santé sexuelle et reproductive ait retenu l'attention de la communauté scientifique depuis plus d'une quinzaine d'années (Charton, 2012; Thoër, 2012), peu de recherches ont été menées jusqu'à maintenant au sujet de la procréation assistée.

Ce texte présente une synthèse des résultats d'une étude exploratoire sur l'offre de don de sperme qui circule en ligne au Québec¹. Outre un bref exposé des aspects législatifs qui régulent cette pratique en contextes québécois et canadien, nous présentons sommairement notre stratégie de recherche qualitative et un portrait des participants. Nous avons ensuite choisi d'axer notre propos sur quatre éléments principaux, soit les motivations des personnes concernées à opter pour le don de gamètes en dehors du système médicalisé, la négociation de l'entente de procréation, l'approche relationnelle du don et les considérations de santé associées à la pratique.

QUELQUES PRÉCISIONS SUR LE DON DE SPERME EN CONTEXTE PRIVÉ AU QUÉBEC

Depuis plus de dix ans, il est possible d'avoir accès aux forces génétiques d'autrui pour l'établissement d'un projet parental sans avoir à transiger avec une clinique de fertilité, à tout le moins en ce qui concerne le don de sperme (Leckey, 2011). L'insémination qui se déroule

alors avec un donneur connu² peut se faire par relation sexuelle ou par don de sperme entre particuliers, communément appelé « insémination artisanale » ou « insémination à la maison ». En vertu de l'article 538 de la *Loi sur l'union civile et les nouvelles règles de filiation* adoptée en 2002, cette méthode est considérée comme une assistance en vue de l'établissement d'un projet parental formulé par les personnes bénéficiaires de ce don, qu'il s'agisse d'un couple hétérosexuel, lesbien ou d'une femme célibataire (Gouvernement du Québec, 2002). Dans ce contexte, l'enfant n'aura alors aucun lien légal avec le donneur, à moins que le don n'ait été effectué par relation sexuelle, auquel cas le donneur aura un an après la naissance de l'enfant pour faire reconnaître sa paternité (Kelly, 2010).

Bien que le Code civil du Québec reconnaisse la procréation à l'aide d'un tiers en contexte privé, la *Loi canadienne sur la procréation assistée* demeure plus ambiguë sur la question (Gouvernement du Canada, 2004), le don de sperme entre particuliers n'étant pas explicitement nommé. Or, selon une certaine interprétation de la loi, les donneurs qui agissent en dehors du circuit médical contreviendraient à un règlement fédéral adopté en vertu de la *Loi sur les aliments et les drogues* (Gouvernement du Canada, 2009), puisque le sperme destiné à la procréation assistée y est considéré comme un médicament dont la conservation et l'utilisation sont réglementées afin d'assurer son innocuité. Ainsi, il serait interdit au Canada de faire la distribution de sperme frais sans avoir obtenu préalablement un permis, selon le *Règlement sur le traitement et la distribution du sperme destiné à la reproduction assistée*. Conséquemment, un donneur canadien effectuant un don de sperme en dehors du circuit médical pourrait s'exposer à d'éventuelles poursuites pour

1. Le présent texte résume le contenu d'un article scientifique paru récemment dans *The Journal of Men Studies* (Lavoie, Côté et deMontigny, 2018). La recherche a été financée par la Chaire de recherche du Canada sur la santé psychosociale des familles basée à l'Université du Québec en Outaouais.

2. L'anonymat du don de gamètes est enchâssé dans la Loi canadienne sur la procréation assistée, ce qui fait en sorte que l'identité d'un donneur ayant offert son sperme dans une banque canadienne est impossible à retracer. Le terme « donneur connu » signifie alors que l'homme agit à titre de tiers reproducteur pour le projet parental d'autrui et ce, en dehors du système médical d'aide à la procréation. Qu'il s'agisse d'un membre de l'entourage sollicité pour le don ou d'un inconnu contacté par le biais d'un site Web (comme c'est le cas pour notre recherche), un donneur connu se distingue ainsi d'un donneur anonyme ayant offert ses gamètes à une banque de sperme, et ce, même si certains d'entre eux acceptent que des informations les concernant soient éventuellement accessibles aux enfants qui seront issus de leurs dons.

infraction à ce règlement fédéral. Toutefois, comme le précise Goubau (2014), le Gouvernement du Québec a contesté cette loi avec succès en 2010 devant la Cour suprême du Canada, en prétextant que l'assistance à la procréation et les activités de recherche connexes relèvent de la compétence des provinces en matière de santé et de droits civils, et non de droit criminel, qui est de juridiction fédérale. Cela fait en sorte qu'un donneur québécois n'aurait, en principe, pas à craindre de subir de préjudices judiciaires en s'adonnant à une telle pratique.

À PROPOS DE NOTRE RECHERCHE

Les participants ont été recrutés par le biais de plateformes numériques dédiées exclusivement ou en partie à la procréation assistée. Après une période d'observation sur le Web échelonnée sur plusieurs semaines visant à se familiariser avec le don de sperme en ligne, trois sites ont été retenus, étant donné leur popularité au Québec et la possibilité d'avoir accès facilement aux coordonnées d'internautes francophones ou francophiles.

Conformément aux recommandations formulées par Thoër et ses collègues (2012) à propos de l'éthique de la recherche en ligne et l'obtention du consentement, un appel à participation a été envoyé à chacune des adresses électroniques répertoriées. Onze hommes ont répondu pour manifester leur intérêt envers le projet. Ils ont été contactés directement par courriel pour valider leur intérêt, préciser les objectifs de la recherche et les mesures de confidentialité et valider les critères d'admissibilité. Trois d'entre eux se sont finalement désistés ou n'ont pas donné suite à l'invitation, sans préciser les raisons de leur refus. Au final, huit entrevues individuelles ont été menées avec des hommes ayant offert leurs gamètes sur Internet.

Les entrevues ont été retranscrites intégralement puis codifiées à l'aide du logiciel N'Vivo, à partir des méthodes habituelles d'analyse de contenu thématique. Outre les motivations à offrir son sperme à des internautes, le déroulement d'un don de sperme et de ses différentes étapes a fait l'objet de questions ouvertes telles que : « *Pouvez-vous me raconter le dernier don que vous avez fait?* ». D'autres éléments ont plutôt émergé spontanément au fil des entretiens, par

exemple les efforts déployés par certains donneurs pour acquérir des connaissances sur le calendrier d'ovulation des femmes, ou encore la mise en tension des répercussions du don sur leur vie quotidienne, à la fois comme source de fierté, mais aussi comme secret bien gardé.

Les hommes rencontrés sont âgés de 20 à 48 ans, pour une moyenne de 34,6 ans. Tous s'identifient comme hétérosexuels. Trois hommes sont père d'un ou plusieurs enfants. L'un d'eux est toujours en couple avec la mère de son enfant, tandis que les deux autres sont séparés ou divorcés. Au moment de l'entrevue, cinq donneurs étaient célibataires et trois étaient en couple.

La fréquence et le nombre de dons varient considérablement d'un donneur à l'autre; certains en font plusieurs par semaine, d'autres quelques fois par année.

Deux d'entre eux n'avaient pas encore effectué de don auprès de bénéficiaires rencontrés sur le Web au moment de l'entrevue, bien qu'ils soient présentement en contact avec des internautes.

Les expériences des donneurs de sperme témoignent d'une grande variabilité, tant sur le plan du profil des hommes concernés que de leurs trajectoires personnelles les ayant menés à offrir leurs gamètes par le biais de sites Internet. Trois d'entre eux se sont tournés vers les sites Internet après avoir essuyé un refus d'une clinique de fertilité, étant donné certains critères de sélection tels que la quantité estimée insuffisante de spermatozoïdes prélevée dans leur sperme ou leur âge trop avancé. Deux hommes font quant à eux des dons à la fois pour les banques de sperme et les personnes rencontrées sur les plateformes numériques. Les trois autres ont dès le départ tourné le dos au système médical parce que l'évaluation psychologique et les tests médicaux obligatoires pour les candidats les rebutaient. L'un d'eux est aussi réfractaire à ce que ses dons de sperme soient associés à une certaine forme de marchandisation, refusant que des entreprises privées en tirent profit d'une quelconque façon.

LES RÉSULTATS

L'analyse du discours des hommes que nous avons rencontrés permet de dégager certains constats tirés de leurs expériences comme donneurs de sperme. Nous les résumons ici en quatre éléments principaux : leurs motivations, le processus de négociation entre les parties, la mise en pratique du don et son approche relationnelle et, enfin, les considérations de santé.

Les motivations des donneurs à offrir leur sperme sur Internet

Interrogés à propos de leurs motivations à offrir leurs gamètes à des personnes inconnues, les donneurs sur Internet évoquent trois raisons principales qui les incitent à le faire, soit le désir d'aider des personnes à fonder une famille, la volonté de transmettre ses gènes et la projection d'une certaine forme de paternité.

Premièrement, tous les donneurs sont convaincus que leur don permet d'aider une femme ou un couple à fonder une famille, voire même de contribuer de façon significative à la réalisation d'un rêve inatteignable autrement. Plusieurs témoignent d'un événement déclencheur, soit l'infertilité d'un proche, ayant cristallisé leurs motivations à devenir donneur de sperme. L'un des donneurs renchérit et inscrit sa pratique dans une visée de reconnaissance de l'homoparentalité : « *Moi, ce que je veux, c'est de pouvoir aider les lesbiennes à devenir mères [...] elles sont de bons parents et ça me fait plaisir de les aider* ». Un homme parle quant à lui d'un « sens du devoir » et estime que les hommes en mesure de procréer doivent aider les personnes qui ne le peuvent pas.

Deuxièmement, certains hommes veulent assurer une descendance ou, comme l'exprime l'un d'eux, « *laisser son empreinte sur la Terre* » par l'entremise de legs génétiques. En transmettant ses gènes, le don de sperme est alors perçu comme un moyen de transcender la brièveté de l'existence humaine.

Troisièmement, d'autres évoquent plutôt la satisfaction tirée du sentiment d'être un géniteur d'un ou plusieurs enfants, sans endosser le rôle de parent au quotidien. L'un d'eux explique que « *c'est valorisant de savoir [que des gens puissent vouloir] nos gènes pour faire un bébé* » en mettant de l'avant la satisfaction que procurent les sollicitations des donataires pressenties.

Un autre précise que « *peu importe qui en veut, tant que je n'ai pas de responsabilités là-dedans, ça ne me dérange pas [...]. J'aime ça savoir que j'ai plein d'enfants* ». Pour ces hommes, le don est une manière d'accéder à une certaine forme de paternité symbolique ancrée dans leur apport biologique, en congruence avec leurs attentes et celles des bénéficiaires du don.

Néanmoins, si le don de sperme est une source de fierté pour ces hommes, il est toutefois offert en toute discrétion. En effet, le don de sperme par le biais de sites Internet se distingue des autres formes de don sur le plan des perceptions sociales. Ainsi, l'anonymat rattaché au don en clinique de fertilité et la gratuité du geste favorisent la construction d'un discours reposant sur l'altruisme des donneurs. Le sperme est ainsi circonscrit à un substrat biologique, de manière analogue au sang. Dans le cas du don de sperme s'inscrivant dans un rapport préexistant entre le donneur et un couple d'amies lesbiennes par exemple, le geste est davantage représenté comme un cadeau, un gage d'affection qui contribue à consolider les liens entre les protagonistes (Côté, 2012). Le processus de don est vécu au grand jour et s'inscrit dans un système de parenté formel ou informel, l'aspect relationnel étant saillant dans de tels cas (Côté, Lavoie et de Montigny, 2015).

Les donneurs sur le Web évoluent quant à eux dans un espace ambivalent, le contexte du don entre étrangers les situant en marge des autres types de dons. Malgré les embûches rencontrées à l'occasion ou l'ampleur considérable du temps investi, les donneurs estiment que leur participation au projet parental d'autrui en vaut la peine. Ils sont d'ailleurs unanimes : la possibilité d'aider des personnes à fonder leur famille leur procure un sentiment de fierté indubitable. Néanmoins, cette fierté ressentie par les donneurs n'est pas partagée à leurs proches ni à leur entourage.

L'opprobre social concernant le don de sperme entre particuliers et les craintes réelles ou appréhendées de rejet font en sorte que les hommes témoignent rarement à quiconque de leurs expériences.

Pour la majorité d'entre eux, l'entrevue de recherche a été l'unique occasion d'en parler ouvertement, hor-

mis les discussions sur le Web avec les internautes et donataires potentielles.

La négociation des ententes de procréation assistée

Le processus de don s'échelonne souvent sur plusieurs mois, de la prise de contact sur Internet au moment du don proprement dit, en passant par la négociation de l'entente de procréation assistée. Plusieurs éléments font l'objet d'une négociation entre les donneurs et les donataires, notamment le choix de la méthode utilisée (artisanale ou par relation sexuelle), le déroulement et le lieu de la rencontre.

Les donneurs s'adaptent aux horaires des bénéficiaires, certains faisant des dons très tôt le matin ou tard le soir. Aucun d'entre eux ne procède aux dons à sa propre résidence, privilégiant plutôt celle des bénéficiaires ou une chambre d'hôtel. Tous les participants précisent qu'ils pratiquent le don de manière altruiste et ne demandent aucune rémunération, hormis le remboursement des frais de transport, le cas échéant.

Outre les aspects logistiques entourant la démarche de don, les attentes exprimées par les donneurs sont discutées, telles que le suivi après le don. De fait, certains hommes expriment le besoin d'être tenu au courant des retombées : le don a-t-il fonctionné? Si oui, quelles sont les caractéristiques de l'enfant à naître? Sinon, un autre essai est-il envisagé?

Le cadre de négociation varie en matière de dévoilement et de formalisation. Cinq hommes ont recours systématiquement à un « contrat » dans lequel le projet parental de la femme ou du couple est décrit en précisant la méthode de procréation utilisée et le rôle du donneur. Plusieurs modèles circulent sur le Web, certains ayant été développés par les donneurs eux-mêmes, ou parfois en collaboration avec des juristes. Bien que n'ayant aucune valeur sur le plan légal, ce document permet néanmoins de clarifier la situation advenant certains conflits, par exemple la contestation de la filiation de l'enfant par le donneur ou la requête de reconnaissance de paternité, et des responsabilités qui en découlent, par la mère de l'enfant.

Cette posture n'est toutefois pas partagée par tous les donneurs, deux participants évaluant qu'une entente consentante basée sur la confiance mutuelle est suffisante et répond aux besoins réciproques des

personnes concernées. L'un d'eux précise que le contrat est entièrement de nature morale et qu'il se fonde sur le respect. Si cet élément est rompu, il ajoute qu'il « *est urgent de mettre un terme au projet de fécondation* ».

Au regard de la diversité des réponses formulées par les participants, la question de la légalité de la pratique de don entre particuliers demeure incertaine pour plusieurs. L'un des participants révèle qu'au moment d'offrir pour la première fois son sperme par le biais d'une annonce sur un forum Internet, il avait peur de commettre un acte illégal, le flou juridique entourant la question ne lui permettant pas de savoir si cette pratique était encadrée et, le cas échéant, sous quelles modalités. Les conseils d'un ami juriste l'ont amené à mettre de côté ses craintes et poursuivre ses activités.

Une approche relationnelle du don

Les hommes qui investissent les plateformes numériques sont à la recherche de contacts avec les donataires leur permettant d'associer leurs dons à des histoires de vie.

Le don n'est alors pas désincarné ni dénué d'émotions, puisque les donneurs et les bénéficiaires sont engagés dans un processus au cours duquel l'expression des besoins, le partage des attentes et la négociation de l'entente de procréation occupent une place importante.

En ce sens, le don de gamètes n'est pas un acte isolé dépourvu de considérations émotives ou réflexives, mais plutôt un processus s'inscrivant dans une trame relationnelle (Théry, 2010), au carrefour des motivations et des intérêts de chacun (Côté et Lavoie, 2018).

De plus, les avis des participants quant aux rapports entretenus ou non avec les personnes impliquées dans le projet parental sont partagés, ce qui reflète la diversité des ententes établies préalablement entre le donneur et la ou les bénéficiaires du don. Ils estiment tous que leur rôle auprès des enfants se limite à celui de géniteur ou de père biologique et que, ce faisant, leur présence quotidienne auprès d'eux n'est pas attendue ni désirée. De fait, aucun d'eux ne revendique une quelconque paternité juridique ou sociale : « *Je ne me*

sens pas lié à ces enfants-là parce qu'ils partagent mon sang », résume l'un d'eux.

Six hommes sont toutefois disposés à rencontrer les enfants si ces derniers en expriment un jour le besoin. Ce contact serait bref et viserait, le cas échéant, à répondre aux questions de l'enfant et à « mettre un visage humain sur une idée abstraite » que lui auraient racontée sa mère ou ses parents. Aucun n'a eu encore à vivre une telle expérience, puisque les enfants issus de leurs dons sont tous âgés de moins de sept ans. Néanmoins, les donneurs se montrent soucieux de participer en tant que géniteur au récit de conception des enfants issus de leurs dons, d'où leur adhésion au fait de les rencontrer le cas échéant.

Cela apparaît probablement aussi important aux yeux des donataires, puisqu'elles font le choix de naviguer sur le Web pour trouver un donneur, plutôt que de se rendre dans une clinique de fertilité. Selon les hommes rencontrés, la trajectoire des bénéficiaires serait notamment motivée par le souhait de connaître et de rencontrer le géniteur de leur enfant et de lui donner au besoin accès à ses origines.

Considérations de santé, gestion des risques et éducation

Enfin, le processus d'insémination à l'aide d'un tiers, lequel se déroule entre adultes consentants sans contrôle médical, soulève certaines préoccupations liées à la santé, notamment en ce qui a trait à la sécurité de la santé sexuelle de la future mère et la transmission potentielle d'agents infectieux entre le donneur, la mère et l'enfant à naître. De fait, les bénéficiaires du don de sperme ne peuvent se fier qu'aux prétentions du donneur quant à la véracité des renseignements médicaux qu'il dévoile. Cette situation a d'ailleurs incité l'Agence canadienne de santé publique à émettre en 2011 un avis concernant le danger potentiel lié à l'utilisation de sperme provenant de « sources douteuses » comme Internet (Santé Canada, 2011).

De manière générale, les donneurs sont préoccupés par les considérations de santé associées à leur pratique, comme en témoigne la veille documentaire qu'ils mettent en place sur le sujet sur Internet, la fréquence de leurs examens médicaux et leur transparence envers les bénéficiaires. Plusieurs informent et sensi-

bilisent les femmes aux potentialités et aux risques liés aux méthodes artisanales de procréation en contexte privé. Ils sont aussi conscients des craintes ou des jugements exprimés par certaines personnes ou véhiculés dans les médias à l'égard du don de sperme entre particuliers.

Les efforts déployés par certains donneurs pour offrir leurs gamètes de manière relativement sécuritaire (tests de dépistage, partage des informations médicales, recours à des produits stérilisés pour l'insémination artisanale, etc.) montrent qu'ils sont conscients des risques associés à cette pratique, sans prétendre leur inexistence. De leur côté, les personnes qui bénéficient de leur don formulent des demandes à leur endroit, non seulement en termes d'absence d'ITSS, mais également sur le fait qu'ils puissent être porteur de tel ou tel gène de susceptibilité ou encore, la qualité et la mobilité des spermatozoïdes.

Une telle collaboration repose ainsi entièrement sur la bonne volonté des personnes concernées et leur acceptation mutuelle des risques encourus. Dans ce contexte, la véracité des informations transmises par le donneur concernant son patrimoine génétique ni la qualité avérée de son sperme ne peuvent être assurées hors de tout doute, contrairement aux dons dans les cliniques de fertilité. Si les donneurs actifs sur le Web sont soucieux de préserver la santé des femmes en leur révélant les résultats de tests de dépistage pour les ITSS de même que la santé des enfants à naître en se pliant de bonne grâce aux différents tests de dépistage demandés, certains questionnent la nécessité de dévoiler d'autres aspects jugés comme relevant de sphère intime tels les résultats d'un spermogramme par exemple.

CONCLUSION

Notre recherche possède un double intérêt scientifique. D'abord, elle aborde un aspect négligé par la recherche sur les réalités familiales et la procréation assistée à l'ère numérique en documentant le point de vue d'acteurs sociaux directement concernés par le phénomène, soit les donneurs de sperme eux-mêmes. Cette étude offre l'opportunité d'inclure leur parole dans le discours entourant cette pratique et de mettre en lumière leurs expériences associées au don de gamètes en contexte

privé. Ensuite, les récits des participants permettent de mieux situer l'apport des tiers reproducteurs et leurs motivations à participer au projet familial d'autrui, tout en documentant les usages et les appropriations du Web 2.0 pour le don de sperme.

Notre étude comporte toutefois certaines limites; la première étant d'avoir été réalisée dans le contexte sociolégislatif particulier de la province du Québec, lequel façonne les pratiques des donneurs au regard de l'organisation des services d'aide à la procréation et des modalités d'établissement de la filiation des enfants. Aussi, l'absence de donneurs d'orientation homosexuelle au sein de l'échantillon est déplorée, puisque leur point de vue aurait peut-être permis de contraster certains constats basés uniquement sur l'expérience des donneurs hétérosexuels, notamment sur le plan des motivations et des relations tissées avec les femmes ou les couples bénéficiaires du don. Le point de vue et les expériences des donataires mériteraient d'être étudiés, notamment pour mieux comprendre les trajectoires des femmes célibataires et des couples (lesbiens et hétérosexuels) les menant à publier une demande de don ou à solliciter directement l'aide d'un donneur présent sur une plateforme numérique. Finalement, le regard d'enfants issus de tels dons devrait aussi être documenté pour dépeindre un portrait global du phénomène, et de croiser les expériences de l'ensemble des personnes concernées.

RÉFÉRENCES

- Charton, L. (2012). Internet et contraception. In C. Thoër & J. J. Lévy (Eds.), *Internet et santé: Acteurs, usages et appropriations* (pp. 151–176). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Côté, I. (2012). Motivations des actrices et acteurs quant à l'établissement de la famille lesboparentale avec donneur connu. *Nouvelles pratiques sociales*, 24(2), 84–101.
- Côté, I. & Lavoie, K. (2018). A child wanted by two, conceived by several: lesbian-parent families negotiating procreation with a known donor. *Journal of GLBT Family Studies*.
- Côté, I., Lavoie, K., & de Montigny, F. (2015). « J'ai aidé deux femmes à fonder leur famille »: Le don de gamètes entre particuliers en contexte québécois. *Enfances Familles Générations*, 23, 127-147.
- Freeman, T., Jadva, V., Tranfield, E., & Golombok, S. (2016). Online sperm donation: a survey of the demographic characteristics, motivations, preferences and experiences of sperm donors on a connection website. *Human Reproduction*, 31(9), 2082-2089.
- Goubau, D. (2014). Biomédecine et droit de la filiation au Canada : entre audace et retenue. In B. Feuillet-Liger & M.-C. Crespo-Brauner (Eds.), *Les incidences de la biomédecine sur la parenté: Approche internationale* (pp. 221–239). Brussels : Éditions Bruylant.
- Government of Canada. (2004). *Assisted Human Reproduction Act*. Ottawa: Ministère de la Justice.
- Government of Canada. (2009). Processing and distribution of semen for assisted conception regulations, SOR/96-254. In *Food and Drugs Act*. Ottawa: Minister of Justice.
- Government of Québec. (2002). *An act instituting civil unions and establishing new rules of filiation*. Québec: Québec Official Publisher.
- Health Canada. (2011). *Potential dangers of using donor semen from questionable sources*. Document en ligne.
- Kelly, F. (2010). An alternative conception: The legality of home insemination under Canada's Assisted Human Reproduction Act. *Canadian Journal of Family Law*, 26, 149–170.
- Lavoie, K., Côté, I. & deMontigny, F. (2018). Assisted reproduction in the digital age: stories of Canadian sperm donors offering their gametes online via introduction websites. *The Journal of Men's Studies*, 26(2), 184-202.
- Leckey, R. (2011). The practices of lesbian mothers and Quebec's reforms. *Canadian Journal of Women and the Law*, 23(2), 579–599.
- Théry, I. (2010). *Des humains comme les autres: Bioéthique, anonymat et genre du don*. Paris: Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, coll. « Cas de figure, no 14 ».
- Thoër, C. (2012). Les espaces d'échange en ligne consacrés à la santé : De nouvelles médiations de l'information santé. In C. Thoër & J. J. Lévy (Eds.), *Internet et santé: Acteurs, usages et appropriations* (pp. 57–91). Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Thoër, C., Millerand, F., Myles, D., Orange, V., & Gignac, O. (2012). Enjeux éthiques de la recherche sur les forums Internet portant sur l'utilisation des médicaments à des fins non médicales. *Revue internationale de communication sociale et publique*, 7, 1–22.
- Woostenburg, N. O., Winter, H. B., & Janssens, P. M. (2016). What motivates men to offer sperm donation via the internet? *Psychology, Health & Medicine*, 21(4), 426-430.

RÉSEAUX SOCIAUX ET ACTION COMMUNAUTAIRE : DES OUTILS PRÉCIEUX DE MOBILISATION ET D'INTERVENTION, MAIS AVEC QUELQUES ZONES GRISSES

par Lorraine Desjardins

Lorraine Desjardins est agente de recherche et de communications à la Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ) et membre du partenariat de recherche *Familles en mouvance*.

Avec l'avènement du Web 2.0 et la place de plus en plus grande occupée par les technologies de l'information et de la communication (TIC), les pratiques en milieu communautaire ont nécessairement dû s'adapter. Pour un organisme comme la Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec, les réseaux sociaux sont rapidement devenus des outils précieux de communication et de visibilité. Et comme la FAFMRQ est un organisme de défense collective des droits, des plateformes comme Facebook et Twitter sont également des outils d'action politique et de sensibilisation autour des grands enjeux qui touchent les familles que nous représentons. Les contenus générés par la Fédération s'adressent bien sûr à ses organismes membres, mais également à ses partenaires et à la population en général.

Ainsi, plutôt que de dépendre uniquement des médias traditionnels pour diffuser et faire connaître nos revendications et les dossiers sur lesquels nous travaillons, les réseaux sociaux permettent de rejoindre davantage de gens que par l'envoi de simples courriels ou par la publication de contenus sur notre site Internet. Dans un contexte de restrictions budgétaires, il s'agit là d'un moyen peu coûteux pour les mouvements sociaux de faire valoir les causes qu'ils défendent et veulent rendre visibles. Bien sûr, le recours aux médias traditionnels demeure pertinent. Lorsque l'actualité s'y prête, la Fédération publie encore des communiqués sur le fil de presse, mais le fait de les relayer ensuite sur Facebook, Twitter et le site Web de la FAFMRQ nous rend moins dépendants des médias « officiels » pour la diffusion de nos contenus. Et même lorsqu'une de nos sorties médiatiques (conférence de presse ou communiqué)

génère des articles ou des entrevues dans les médias électroniques, le fait de partager ces contenus dans les médias sociaux contribue à en augmenter la portée réelle. Ceci est d'autant plus intéressant quand on sait qu'une part grandissante de la population déserte les médias traditionnels au profit des médias sociaux...

Par ailleurs, les réseaux sociaux constituent une excellente vitrine pour suivre l'actualité politique et communautaire. Ainsi, les organismes qui ont des dossiers ou des intérêts communs deviennent de précieuses sources d'information, en plus d'être des agents multiplicateurs de nos propres contenus. Bref, les réseaux sociaux sont devenus indispensables à l'exercice de la mission de la FAFMRQ, présentent de nombreux avantages et sont des outils précieux de mobilisation pour défendre les intérêts des familles que nous représentons.

Cela dit, le recours aux réseaux sociaux comporte aussi son lot de défis et d'exigences. Pour qu'une page Facebook continue de susciter de l'intérêt ou attire de nouveaux adeptes, il faut l'alimenter de façon continue. Par ailleurs, le caractère instantané des réseaux sociaux fait en sorte que ce qui est publié sur le fil d'actualités devient vite obsolète. À cela, on doit ajouter la gestion des commentaires et de la boîte de réception des messages. Il faut donc que les personnes responsables des contenus soient constamment à l'affût, ce qui rend la gestion du temps de travail parfois difficile. Mais nous y reviendrons...

MIEUX REJOINDRE LES FAMILLES MONOPARENTALES ET RECOMPOSÉES

Les organismes qui accueillent les familles monoparentales et recomposées sont également de grands utilisateurs du Web et des réseaux sociaux. En 2018, sur les 40 associations membres de la FAFMRQ, 33 avaient un site Internet et 39 possédaient une page Facebook, générant plus de 52 000 adeptes au total. Toutefois, seulement trois (3) organismes membres sur 40 détenaient un compte Twitter. Cette donnée n'est pas surprenante puisque ces Facebook et Twitter remplissent des fonctions passablement différentes auprès des internautes : « Twitter est mieux connu en tant que portail de nouvelles fraîches... à viraliser.

Facebook contraste lui, en se positionnant comme le réseau des "relations humaines". La dimension symbolique du "J'aime" n'est pas sans raison »¹.

En juin dernier, la FAFMRQ tenait son assemblée générale annuelle ainsi qu'une journée et demi d'ateliers et de discussions sur différents sujets. Nous en avons donc profité pour échanger avec certaines de nos membres sur leurs pratiques en matières de réseaux sociaux. Toutefois, il a surtout été question de Facebook puisque, comme nous l'avons déjà mentionné, peu d'organismes possèdent un compte Twitter. Pour rejoindre les familles, les réseaux sociaux sont devenus des incontournables. Une participante admettait même que si elle avait été longtemps réticente par rapport à Facebook, elle avait récemment réalisé les nombreuses possibilités qu'offre cet outil.

Dans un premier temps, les échanges ont porté sur les objectifs poursuivis et les contenus diffusés. Si le site Web est la carte de visite d'un organisme, avec un contenu plus fixe et des informations de base (historique, mission, coordonnées, équipe de travail, activités, publications, etc.), la page Facebook est davantage un outil de promotion et de visibilité, tant pour faire connaître l'association elle-même, que ses activités et sa programmation. Certaines activités font même l'objet d'un événement Facebook, ce qui permet aux personnes de s'inscrire directement sur la page. Toutefois, cette façon de faire rend parfois la planification d'activités difficile puisque, parmi les personnes qui se seront dites « intéressées » ou auront cliqué « je participe » sur la page d'un événement, certaines auront changé d'idée ou auront oublié au moment de la tenue effective de l'activité.

Pour certaines associations, la page Facebook a même devancé la création d'un site Web. La convivialité des réseaux sociaux présente en effet des avantages indéniables pour les organismes qui disposent de peu de moyens techniques et financiers. Nul besoin d'embaucher un graphiste ou de maîtriser un logiciel de mise en page compliqué pour créer une page Facebook ou un compte Twitter. Certaines associations démontrent

1. Extrait tiré de l'article « 7 différences entre Twitter et Facebook » consulté en juillet 2018 au : <https://ruche-pollen.com/blog-social-media/7-differences-twitter-facebook>

toutefois une excellente maîtrise de la multiplicité des possibilités offertes par les réseaux sociaux et varient leurs publications, tant par le contenu que par la forme. Ainsi, la page Facebook d'une association présentera des vignettes « SAVIEZ-VOUS QUE... » contenant des informations juridiques ou pratiques destinées aux familles monoparentales ou recomposées. Une autre association publiera de courtes capsules vidéos sur différentes problématiques qui peuvent être vécues par les familles dans leur quotidien. Il arrive également qu'un groupe de parents formé au sein d'une association génère du contenu qui leur est propre. C'est le cas notamment d'un groupe de mères monoparentales réunies autour d'une activité de productions audiovisuelles et qui a même créé sa propre page Facebook pour diffuser ses vidéos. Une association a même créé un groupe Facebook privé pour permettre aux membres du conseil d'administration d'échanger sur différents sujets concernant l'organisme, en dehors des rencontres formelles. Les réseaux sociaux sont également un moyen efficace de publiciser des activités d'autofinancement.

Bien que la défense des droits ne soit pas la mission première des associations de familles monoparentales et recomposées, nos membres relaient régulièrement les contenus, politiques ou autres, publiés sur la page Facebook de la Fédération. Certaines associations génèrent même leurs propres contenus politiques, en lien notamment avec des enjeux locaux et régionaux qui touchent les familles. Et, bien sûr, autant que possible, la FAFMRQ se fait un devoir de relayer à son tour les contenus des associations sur sa page Facebook.

DÉBORDEMENTS ET ZONES GRISES

Une autre des questions abordées dans le cadre de notre atelier concernait les mécanismes derrière la production et la gestion des contenus. Dans la totalité des cas, la page Facebook est gérée à l'interne, c'est-à-dire que les contenus sont produits et publiés par un·e ou plusieurs travailleuses/travailleurs de l'organisme. Ces opérations prennent en moyenne entre 4 et 6 heures par semaine. Cela peut sembler peu, mais dans un contexte où les organismes manquent de ressources humaines et financières, deux scénarios sont possibles : 1) les heures consacrées à la gestion des

réseaux sociaux sont des heures en moins pour effectuer d'autres tâches ; 2) le temps passé sur les réseaux sociaux a plutôt tendance à ne pas être comptabilisé, ou est comptabilisé en partie seulement... Or, dans plusieurs cas, c'est le deuxième scénario qui a tendance à survenir, d'autant plus qu'il est souvent difficile d'établir une frontière étanche entre l'utilisation des médias sociaux à des fins personnelles et à des fins professionnelles. Comme il est possible d'accéder à Facebook à partir d'une multiplicité de plateformes (tablette électronique, téléphone intelligent, ordinateur personnel) en dehors des heures normales de travail, il devient très facile d'être constamment en train de générer ou de relayer des contenus qui paraissent pertinents. Or, ce temps de travail s'avère difficilement comptabilisable.

Toutefois, la plupart des associations se sont donné des balises et des mécanismes pour gérer les contenus publiés sur leur page Facebook. Ainsi, les contenus visant à faire la promotion d'un parti politique ou de produits commerciaux, sont généralement exclus d'office. Dans plusieurs cas, même si la publication des contenus est sous la responsabilité d'une travailleuse ou d'un travailleur, ils devront d'abord être approuvés par la personne responsable de la direction ou de la coordination. À ceci s'ajoute également la gestion des commentaires laissés par les personnes qui visitent la page Facebook de l'organisme. Évidemment, on se réserve le droit de retirer tous les contenus jugés inappropriés.

Il n'y a pas que le temps consacré aux médias sociaux qui soulève la question de l'étanchéité des frontières entre la vie privée et la vie professionnelle. En effet, certaines des participantes de l'atelier ont témoigné de problèmes survenus en devenant « amies » Facebook avec des personnes qui fréquentent leur organisme. Si a priori, un tel geste peut paraître anodin, les risques de dérapages sont toutefois bien réels. Une travailleuse s'est vite rendu compte qu'en étant « amie » avec des mères qui fréquentent son association, il devenait beaucoup plus difficile de limiter les contacts lorsqu'elles la sollicitaient pour des échanges jusqu'à tard en soirée. Ce genre de situation s'avère d'autant plus délicate lorsque les personnes ont récemment vécu des choses difficiles (rupture, violence conjugale, etc.) et sont fragilisées. On peut ajouter à cela le fait

que la majorité des travailleuses et les travailleurs ne sont pas des professionnelLEs forméEs pour intervenir auprès de personnes ayant de problématiques de santé mentale. Elles ne disposent donc pas des outils qui pourraient leur permettre de conserver une distance émotionnelle nécessaire. Or, avec le démantèlement du filet social, et les coupures successives assénées aux programmes sociaux et dans les services publics ces dernières années, les personnes qui viennent chercher de l'aide auprès des associations sont de plus en plus souffrantes. Bien que ces personnes soient accueillies volontiers par les organismes, ceux-ci sont d'abord des milieux de vie et non des centres d'intervention de crise.

Devant les zones grises et les dérapages possibles, les associations s'accordent pour dire qu'il est préférable de limiter les « amitiés » facebookiennes entre les personnes qui fréquentent les organismes et celles qui y travaillent. Dans les petites communautés, où tout le monde se connaît ou presque, des balises claires sont d'autant plus nécessaires. Une des solutions envisagées par certaines travailleuses a été de se créer un deuxième profil Facebook, réservé exclusivement aux activités professionnelles. Il semble que cela fonctionne très bien.

LES CONTACTS HUMAINS PRIMENT TOUJOURS...

Le Web foisonne de sites, de blogues, de forums de discussion et de pages Facebook dédiées aux parents et aux familles, qu'elles soient traditionnelles, monoparentales, monoparentales ou recomposées. Mais bien que les impacts positifs liés à l'utilisation des réseaux sociaux pour les membres de la FAFMRQ soient indéniables, il n'en demeure pas moins que cette activité ne représente qu'une petite partie de l'important travail accompli par les associations de familles monoparentales et recomposées. D'une part, toutes les familles n'ont pas accès à Internet à la maison ou ne fréquentent pas les médias sociaux. On a tendance à l'oublier trop souvent, mais les coûts liés à Internet, surtout dans certaines régions où l'accès est limité, sont prohibitifs pour plusieurs familles. Et même chez les personnes qui ont accès à cette technologie, plusieurs vont préférer établir les premiers contacts avec l'organisme par téléphone ou en personne.

L'un des premiers objectifs poursuivis par les associations de familles monoparentales et recomposées a toujours été, et demeure encore aujourd'hui, de briser l'isolement des personnes. Or, s'il est vrai que les échanges virtuels peuvent en partie alléger le poids de la solitude, les contacts humains ont encore largement la cote. Rien ne saurait remplacer le son d'une voix bienveillante au bout du fil, l'accueil chaleureux d'une personne qui nous ouvre la porte d'un organisme ou le fait de rencontrer d'autres personnes qui vivent ou ont vécu des choses très semblables aux nôtres.



NOUVELLES DES PARTENAIRES

LE CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE BORDEAUX-CARTIERVILLE-SAINT-LAURENT

(intégré depuis 2015 au CIUSSS du Nord-de-L'Île-de-Montréal) est désigné centre affilié universitaire. Il compte en son sein le Centre de recherche et de partage des savoirs InterActions, qui déploie des initiatives de recherche sociale dont la thématique générale est « l'articulation des réseaux personnels, communautaires et publics face aux problèmes complexes ».

Cet automne, Le CRPS InterActions vous propose trois publications qui traitent de sujets touchants de très près les personnes âgées, les parents et les enfants, ainsi que leurs proches.



La mort et le mourir contemporain, un midi réflexion à voir ou revoir!

La Loi concernant les soins de fin de vie est en vigueur depuis fin 2015. Cette loi traite de plusieurs enjeux entourant la mort dont un

qui fait couler beaucoup d'encre : l'aide médicale à mourir. Plusieurs acteurs du réseau de la santé et des services sociaux sont mobilisés pour déployer cette nouvelle avenue de soin. Ce changement de perspective par rapport à la mort soulève plusieurs questions et nous confronte à notre perception de la mort, et ce, qu'on soit la personne concernée, un proche ou un soignant. Pour explorer ce sujet, nous avons invité trois personnes qui s'y intéressent de manière différente : Mme Michelle Girard, travailleuse sociale et conférencière s'intéressant à l'AMM, Sabrina Lessard, doctorante du Centre de recherche InterActions du CIUSSS NIM et Daniel Marcotte, membre du GIS et de l'équipe de soins palliatifs du CIUSSS NIM. [<https://www.facebook.com/arimarecherche/videos/920708898101284/>]

Le Spectre sur les ondes, une balado sur la réalité des parents d'enfant autiste

Le spectre sur les ondes est une émission de radio en baladodiffusion visant à partager les résultats de recherches scientifiques portant sur les familles d'enfants autistes au Québec. Catherine Des Rivières-Pigeon et Hélène Belleau présentent les résultats de leurs travaux et des parents et intervenants y réagissent. [<http://www.autisme.qc.ca/documentation/spectre-ondes.html>]

Oublier des choses, un livre sur l'expérience sociale des personnes qui vivent les maladies d'Alzheimer

Alors que dans le monde près de 50 millions de personnes sont diagnostiquées comme souffrant de la maladie d'Alzheimer ou d'une démence apparentée, un point de vue prévaut : la perspective médicale. Ce livre offre une autre approche, complémentaire et critique. Cette enquête sociologique nous immerge dans les diverses relations qui forment la réalité quotidienne des personnes concernées. Baptiste Brossard, chercheur du partenariat de recherche ARIMA (coordonné par le CRPS InterActions), a rencontré des patients, des soignants, des proches et des gestionnaires de centres d'hébergement. Ces témoignages, souvent émouvants, parfois édifiants ou surprenants, montrent que la maladie se façonne aussi à travers les liens qui se tissent autour des personnes.

POUR JOINDRE LE CIUSSS

InterActions. interactions.bcstl@ssss.gouv.qc.ca
Abonnez-vous à leur [infolettre](#) ou suivez leurs actualités au centreinteractions.ca

Arima. arima.partenariat.recherche@gmail.com
Suivez-les au arimarecherche.ca, sur [Facebook](#) ou inscrivez-vous à leur [infolettre](#).

LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DES FAMILLES MONOPARENTALES ET RECOMPOSÉES DU QUÉBEC

lutte depuis 1974 pour l'amélioration de la condition de vie des familles monoparentales et recomposées. Elle a pour mandat de défendre les droits et promouvoir les intérêts de ces familles, de représenter politiquement ses membres et de soutenir ses organismes membres par diverses activités de formation et d'information.

En action : pour et par les familles monoparentales et recomposées !

par Lorraine Desjardins, agente de recherche et de communication



Si l'année dernière a été passablement remplie pour la FAFMRQ, celle qui commence promet aussi d'être riche en actions et réalisations. L'espace nous manque ici pour aborder l'ensemble des dossiers de la Fédération, mais profitons de l'occasion qui nous est donnée pour en présenter quelques-uns...

D'abord, la FAFMRQ est fière d'être associée à l'implantation d'un programme d'éducation en ligne sur les familles recomposées. La famille recomposée, une équipe à bâtir est le résultat d'un important travail de collaboration entre divers partenaires, dont l'Université Laval, le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, le Partenariat de recherche Séparation parentale, recomposition familiale, ainsi que la FAFMRQ. Conçu sous la direction de Claudine Parent, chercheure au Centre de recherche sur l'adaptation des jeunes et des familles à risque (JEFAR) de l'Université Laval, le programme s'adresse aux adultes vivant en famille recomposée, ainsi qu'aux intervenants qui les accompagnent. Il vise à offrir une expérience éducative en ligne aux couples-parents afin qu'ils puissent enrichir leurs connaissances de la recomposition familiale ainsi que leurs habiletés à communiquer et à gérer leurs problèmes. Il n'est pas composé de recettes, mais d'informations et de pistes d'action pour mieux vivre les défis qui attendent les couples qui recomposent une famille.

Un autre des projets dont la Fédération est particulièrement fière est la réalisation d'une formation sur la

rupture et la coparentalité. Entamée en 2016, et avec le concours du Carrefour de participation, ressourcement et formation (CPRF), cette formation vise à terme à fournir une base commune aux associations membres de la FAFMRQ et à d'autres organisations qui agissent

auprès des familles monoparentales et recomposées sur l'ensemble du territoire québécois, permettant ainsi d'uniformiser la réponse aux besoins de parents qui vivent la séparation et la recomposition familiale. Plusieurs des associations membres de la Fédération ont été étroitement associées à la réalisation de ce précieux outil qui vise à valoriser et renforcer la pratique d'animation de groupe dans une perspective d'empowerment et d'entraide. Une première formation de formatrices/formateurs est prévue pour le printemps 2019.

D'autres dossiers continueront à occuper passablement la FAFMRQ cette année, notamment la conciliation famille-travail-études, le traitement des pensions alimentaires pour enfants dans les programmes sociaux et la campagne #Engagez-vous pour l'ACA qui revendique un meilleur financement pour les organismes d'action communautaire autonome.

Bref, la Fédération aura encore fort à faire pour continuer à défendre les intérêts des familles monoparentales et recomposées du Québec !

POUR JOINDRE LA FAFMRQ

Tél. : 514-729-6666

fafmrq.info@videotron.ca

Suivez-les sur [Facebook](#),

[Twitter](#) et sur www.fafmrq.org

LE RÉSEAU POUR UN QUÉBEC FAMILLE est un organisme à but non lucratif qui vise à promouvoir les besoins et les droits des parents en tenant compte des réalités actuelles des familles. Il regroupe des centaines d'organismes nationaux provenant des secteurs communautaire, municipal, éducation, santé et services sociaux et syndical.

Des nouvelles du Réseau pour un Québec Famille

C'est sous le thème «La famille, c'est ça qui compte» que s'est déroulée la dernière Semaine québécoise des familles qui a eu lieu du 14 au 20 mai dernier. À cette occasion, le Réseau pour un Québec Famille a organisé un Sommet de la Famille qui a réuni quelques 350 participants qui ont profité de l'événement pour produire près de 400 recommandations, dont 78 recommandations prioritaires, à l'endroit du gouvernement.



Les constats

Les discussions lors du Sommet nous ont permis de constater que le moment est venu de nous doter d'une nouvelle politique publique globale afin de faire un nouveau pas vers une société qui permet à chaque famille d'avoir une vie plus équilibrée, plus humaine et qui soit en mesure de mieux

soutenir celles qui ont des besoins particuliers et dont les principaux objectifs seraient de mieux coordonner et de bonifier les efforts en faveur des familles aux différents âges de la vie.

Quelques exemples de recommandations

1. Mieux coordonner les interventions de soutien aux responsabilités familiales
2. Mieux soutenir économiquement les familles
3. Agir tôt pour soutenir le développement de tous les enfants
4. Améliorer l'accès aux services de santé
5. Assurer des services de garde de qualité
6. Favoriser rapidement la conciliation famille-travail-étude
7. Intervenir auprès des adolescents et des jeunes adultes
8. Développer le soutien intergénérationnel
9. Assurer la valorisation et le soutien à une diversité de formes et de rôle familiaux
10. Assurer l'organisation et le financement adéquat des services communautaires
11. Développer les environnements favorables aux familles

Le Réseau travaille donc fort, en cette période électorale, pour faire valoir ces recommandations auprès des différents partis politiques.

Visitez le site internet du Sommet de la famille pour de plus amples informations sur l'événement : sommet-famille.com, où vous pourrez aussi consulter le [bilan de l'événement](#).

POUR JOINDRE LE RPQF

Tél. : 450 812-9465

info@quebecfamille.org

Suivez-les sur [Facebook](#)

et sur www.quebecfamille.org



RELAIS-FEMMES est un organisme féministe de liaison et de transfert de connaissances qui fait de la formation, de la recherche et de la concertation. Elles oeuvrent à la transformation des rapports sociaux dans une perspective de développement et de diffusion de nouveaux savoirs, et de renouvellement des pratiques.

L'automne 2018 s'annonce bien rempli pour Relais-femmes. En plus de la poursuite de nos activités régulières, le Relais a le plaisir de vous présenter son tout dernier projet : une formation en ligne sur la cyberintimidation.

Formation en ligne | Cyberviolence : agir et prévenir

L'équipe du Relais a récemment développé une formation sur les cyberviolences, qui peuvent être vécues en ligne, tant en surfant le web que par l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC), comme les réseaux sociaux.



de l'information et de la communication (TIC) et à les outiller pour mieux intervenir auprès des jeunes filles et garçons qui sont témoins, victimes, et auteur.e.s de cyberviolence.

Le matériel éducatif est divisé en quatre modules qui exposent la problématique de la cyberviolence et proposent aux intervenant.e.s des pistes et outils pour intervenir auprès des jeunes. Pour intégrer la matière, la formation multiplie les méthodes pédagogiques, en utilisant notamment des photos, des vidéos, des enregistrements audios, des questions à choix de réponse, des infographies et des jeux d'association. Chaque module se conclut par un quiz qui permet de valider l'intégration des nouvelles connaissances.



Cette formation disponible gratuitement en ligne a été produite en collaboration avec le Bureau de consultation jeunesse, Elizabeth Harper et Sylvie Jochems (professeures à l'École de travail social de l'UQAM) et financée par le Ministère de la Famille du Québec.

L'espace virtuel est destiné aux intervenant.e.s travaillant auprès des jeunes de 14 à 25 ans dans les groupes jeunesse, de femmes et communautaires. Il vise à sensibiliser les intervenant.e.s aux impacts de la cyberviolence, à démystifier leur rapport aux technologies

Pour réaliser gratuitement la formation, rendez-vous au : www.cyberviolence.ca

POUR JOINDRE RELAIS-FEMMES

Tél. : 514-878-1212

relais@relais-femmes.qc.ca

Suivez-les sur [Facebook](#), [Twitter](#)

et sur www.relais-femme.qc.ca.

LA COALITION DES FAMILLES LGBT milite pour la reconnaissance légale et sociale des familles avec parents lesbiens, gays, bisexuels et trans (LGBT) depuis 1998. Elle travaille dans l'objectif de favoriser la visibilité de nos familles et d'améliorer les connaissances du public face aux réalités des familles LGBT.

L'année 2017-2018 a été bien remplie! En plus des diverses activités sociales pour nos membres, celles de défense de droits et de recherche, nous avons atteint un record de 155 formations réalisées pour 5391 participant.e.s dans 16 des 17 régions du Québec! Un grand projet a également vu le jour au cours de cette année.

En effet, nous avons démarré un partenariat de 5 ans avec le ministère de la Famille, dans le cadre duquel nous avons créé une toute nouvelle formation intitulée Une place pour toutes les familles!, qui est offerte gratuitement, partout au Québec, aux services de garde éducatifs à l'enfance ainsi qu'aux organismes communautaires famille. Pourquoi cette nouvelle formation? Au fil du temps, nous avons remarqué que les professionnel.le.s qui travaillent dans ces organismes sont souvent très ouvert.e.s à la communauté LGBT+, mais que leur ouverture n'est pas toujours visible. Cela peut faire en sorte que les parents et futurs parents LGBT+ hésitent à avoir recours à certains services de peur de vivre de l'homophobie, de la transphobie, du cissexisme ou de l'hétérosexisme. Cette formation a donc pour but d'outiller ces professionnel.le.s afin de leur permettre de rendre leur ouverture plus visible, leurs pratiques plus inclusives et leur environnement plus accueillant pour les familles LGBT+.



Pour l'année 2018-2019, nous entamons un autre nouveau projet dans le cadre du Programme Lutte contre l'homophobie et la transphobie qui s'adresse aux familles et futurs parents LGBT+ ainsi qu'aux professionnel.le.s du milieu de la santé et des services sociaux de 5 secteurs régionaux du Québec : l'Abitibi-Témiscamingue, la Mauricie et le Centre-du-Québec, la Gaspésie, l'Estrie et l'Outaouais. Nos rencontres hors des régions urbaines ont mis en relief certaines réalités vécues par les familles et les futurs parents LGBT+, dont l'isolement, le manque d'accès à une information de qualité, l'homophobie et la transphobie vécues dans les institutions, etc. Ainsi, nous offrons des ateliers gratuits, d'un côté pour les professionnel.le.s du système de la santé et des services sociaux afin de les outiller à créer des milieux plus inclusifs, et de l'autre, pour les parents et futurs parents LGBT+ afin de leur permettre de partager leur vécu, tisser des liens entre eux et de s'échanger de l'information juste et actuelle, notamment sur les manières de fonder une famille dans leur région.



L'année 2018-2019 s'annonce aussi fructueuse et motivante que la précédente!

POUR JOINDRE LA CF-LGBT

Tél. : 514-878-7600
info@famillesLGBT.org

Suivez-les sur [Facebook](#)
et sur www.famillesLGBT.org.

LE MINISTÈRE DE LA FAMILLE, en plus de son implication au sein du partenariat de recherche Familles en mouvance, a contribué au cours des derniers mois au développement et à la diffusion des connaissances concernant les familles et les enfants au Québec par l'entremise de publications qu'il a lui-même réalisées ou supervisées.

Publications

Quelques publications du ministère de la Famille parues au cours des derniers mois :

- « [Les besoins de garde des parents-étudiants québécois et les services qui leur sont offerts en milieu d'études : Rapport de recherche.](#) »
- « [Caractéristiques et évolutions récentes des familles au Québec. Ce que révèlent les données du recensement de 2016](#) » (Bulletin statistique « Quelle famille? », volume 6, numéro 2)
- « [Cumuler vie de famille et études : Un portrait des parents-étudiants au Québec à partir des données de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011](#) » (Bulletin statistique « Quelle famille? », volume 6, numéro 1)
- « [Un, deux, trois enfants? Bientôt, plus tard, jamais? Les désirs et projets d'enfants des Québécoises](#) » (Bulletin statistique « Quelle famille? », volume 5, numéro 3)



Enquêtes et projets de recherche

Le ministère a également poursuivi sa participation à des enquêtes statistiques d'envergure ou à des projets universitaires et son implication dans des partenariats ou comités avec la communauté scientifique.

Il est notamment impliqué dans les projets suivants :

- [Enquête longitudinale auprès des parents séparés et recomposés du Québec](#)
- [Étude longitudinale du développement des enfants du Québec \(ELDEQ\)](#)
- [Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle \(EQDEM\)](#)
- [Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle \(EQPPM\)](#)

Bulletin de veille

Une dizaine de fois l'an, le Ministère diffuse un Bulletin de veille, lequel présente différentes activités, divers rapports, études et autres documents d'intérêt qui traitent des thèmes tels que la famille, l'enfance et les services de garde, l'intimidation et les aînés.

Le bulletin vise ainsi à favoriser le partage des connaissances et contribuer à déceler les nouvelles tendances, les pratiques émergentes et les enjeux liés à la mission du ministère de la Famille.

Il est possible de s'abonner au bulletin de veille sur la recherche du Ministère en consultant la rubrique Bulletins de la page d'accueil du site Web du ministère de la Famille au mfa.gouv.qc.ca.

Plan stratégique

Le Ministère a diffusé au cours des derniers mois son plus récent [Plan stratégique 2017-2022](#). Les enjeux, les orientations et les objectifs fixés par le Ministère en vue de répondre au cours des prochaines années aux besoins des familles, des enfants et des aînés y sont exposés. La publication d'un document qui présentera la politique familiale québécoise actuelle, consignnant notamment ses principes, ses objectifs et ses orientations, figure au cœur des objectifs du plan stratégique.

POUR EN SAVOIR PLUS
www.mfa.gouv.qc.ca

Suivez aussi le ministère sur [Facebook](#) et sur [Twitter](#).

ENFANCES FAMILLES GÉNÉRATIONS (EFG) est une revue scientifique internationale de recherche et de transfert des connaissances accessible en ligne gratuitement.

EFG en bref

La revue a été fondée en 2004 par Gilles Pronovost, alors directeur du Conseil de développement de la recherche sur la famille du Québec, et est dirigée depuis 2014 par Laurence Charton, professeure à l'INRS-UCS.

EFG a pour mission d'éclairer les dynamiques sociales complexes que suscitent les transformations de la famille partout dans le monde. Elle poursuit pour cela l'objectif de réunir un corpus inédit de résultats de recherche sur la famille, l'enfance et les générations dans une perspective multidisciplinaire (sociologie, anthropologie, histoire, droit, démographie, sexologie, travail social...).

Publiée trois fois l'an, chaque numéro s'articule autour d'un **thème spécifique**, et est complété par des articles « hors thème ». Tous les articles soumis à EFG font l'objet d'une **évaluation par les pairs**. La revue publie également des **comptes rendus d'ouvrages** récents sur la famille.

EFG est subventionnée par le Fonds de Recherche du Québec – Société et Culture (FRQSC) et le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH).

POUR JOINDRE LA REVUE
efg@ucs.inrs.ca

Consultez la revue au
www.efg.inrs.ca

Suivez aussi EFG sur
[Facebook](#) et sur [Twitter](#).



Numéro à paraître :



No 31

**Que font les familles à l'ère numérique? Technologies
socio-numériques et liens familiaux, conjugaux et
intergénérationnels**

Sous la direction de *Sylvie Jochems, Claire Balleys, Olivier Martin*

Numéros publiés par EFG en 2018



No 29 Les temps des familles

Sous la direction de Benoît Hachet, Gilles Pronovost

Hachet, Benoît. «**Le travail du temps dans les familles contemporaines**».

Zuzanek, Jiri et Margo Hilbrecht. «**Emploi du temps, résultats scolaires et bien-être chez les adolescents. Quel rôle pour les parents ?**».

Ruiz, Guillaume. «**La gestion du temps à l'épreuve de la formation professionnelle initiale en Suisse : Le poids des dispositions héritées de la socialisation familiale**».

Annabelle Ponsin. «**Apprendre l'usage du temps dans les familles cadres : Une enquête en immersion**».

Vampo, Charlotte. «**Les cheffes d'entreprise et jeunes entrepreneures de Lomé (Togo) : des « superwomen » de la double journée de travail professionnel et domestique ?**».

Vialle, Manon. «**L'expérience des femmes quadragénaires en AMP : les seuils de la temporalité procréative, de la fertilité et de l'infertilité en question**».

Négroni, Catherine. «**Bifurcations conjugales, remises en couple et place de l'enfant : donner du temps au temps, pour inventer d'autres configurations familiales**».

Vincent, Justine. «**La mise à l'épreuve des cadres temporels de la recomposition familiale : les effets de la naissance d'un enfant commun en famille recomposée**».

Articles Hors thème

Garcia, Marie-Carmen (2018). «**L'infidélité conjugale : individualisation de la vie privée et genre**».

Giroux, Dominique et Maude Carignan (2018). «**Personnes âgées atteintes de trouble neurocognitif : Vécu des proches aidants lorsque le besoin de protection juridique est envisagé**».

Messina, Roberta et Salvatore D'Amore (2018). «**Etre un couple gay et adopter un enfant : l'expérience des parents homosexuels en Belgique**».

Simmat-Durand, Laurence (2018). «**Y avait-il un père ? Paternité et relations de couple dans les affaires de néonaticides**».



No 30 Explorer la ville - Le rapport aux espaces publics des enfants et des adolescents

Sous la direction de Nadja Monet, Mouloud Boukala

Monnet, Nadja et Mouloud Boukala (2018). «**Postures et trajectoires urbaines: la place des enfants et adolescents dans la fabrique de la ville**».

Rivière, Clément (2018). «**Entre méfiance, prudence et politesse : enseigner la « réserve », ou comment se conduire dans les espaces publics urbains à Paris et à Milan**».

Sayagh, David (2018). «**Les adolescentes font-elles moins de vélo en raison de moindres possibilités réelles d'investir l'espace public ?**»

Vieille Marchiset, Gilles, Sandrine Knobé, Enno Edzard, Arnaud Piombini et Christophe Eaux (2018). «**Usages du vélo et rapports aux espaces publics des enfants : permanence de la division par sexe dans un dispositif d'apprentissage dans un quartier populaire à Strasbourg**».

Godillon, Sylvanie et Marie-Soleil Cloutier (2018). «**S'approprier le chemin vers l'école : perceptions de parents et d'enfants du primaire face au risque routier lors de la mise en place d'un Trotibus au Québec**».

Ruel, Sophie, Véronique Bordes, Gaëlle Boutineau et Philippe Sahuc (2018). «**Les espaces publics urbains toulousains au prisme de la jeunesse : modes d'appropriation, usages et fonctions**».

Alessandrin, Arnaud et Johanna Dagorn (2018). «**Sexisme(s) urbains : Jeunes filles et adolescentes à l'épreuve de la ville**».

Azzam, Cynthia (2018). «**La reconquête de Beyrouth pour les enfants et les adolescents au prisme des infrastructures scolaires**».

Harroud, Tarik (2018). «**Les shoppings malls de Rabat: des espaces publics « par défaut » pour les jeunes adolescents Rbatis**».

Articles Hors thème

Nootens, Thierry (2018). «**Je le voyais travailler comme un enfant chez son père » : minorité, droit civil et monétarisation de l'adolescence dans les campagnes du Québec, 1850-1900**».



PUBLICATIONS RÉCENTES

Publications récentes

Quelques publications récentes des chercheurs et collaborateurs du partenariat.

OUVRAGES

Hélène Belleau et D. Lobet (2017). *L'amour et l'argent. Guide de survie en 60 questions*, Les éditions du remue-ménage, Montréal (Québec), 225 pages.

Isabel Coté, K. Lavoie, J. Courduriès (2018). *Perspectives internationales sur la gestation pour autrui (GPA) : expériences des personnes concernées et contextes d'action*. PUQ.

Chiara Piazzesi (2017). *Vers une sociologie de l'intimité. Eros et socialisation*, Hermann, Paris, 210 pages.

ARTICLES ET CHAPITRES DE LIVRES

Laurence Charton, Denise Lemieux et Françoise-Romaine Ouellette (2017). « Le désir d'enfant exploré à travers les pratiques de nomination » dans *Anthropologie et sociétés*, vol. 41, n° 2, (Désir d'enfant et désir de transmission).

Laurence Charton et J. Lévy (2017). « Introduction : Désir d'enfant et transmission : quelles influences sur la formation des familles ? » dans *Anthropologie et Sociétés*.

Isabel Côté & Lavoie, K. (2018). A child wanted by two, conceived by several: lesbian-parent families negotiating procreation with a known donor, *GLBT Family studies*, 14(4), 1-21, DOI: 10.1080/1550428X.2018.1459216

Isabel Côté, J. Bastien-Charlebois et G. Bouchard (2016). « De l'intervention à l'action : Nouvelles avenues d'inclusion des communautés LGBTQI » dans *Nouvelles Pratiques Sociales*, vol. 28, 249 pages.

Isabel Côté et K. Lavoie (2016). « De la procréation assistée par autrui à la procréation négociée

avec autrui » dans *Revue de la Chaire Quetelet*, vol. 4, n°1, p. 101-121.

Isabel Côté et J.S. Sauvé. (2016) Homopaternité, gestation pour autrui : no man's land?. *Revue générale de droit*, vol.46, n° 1, p. 27-69.

Lavoie K., Isabel Côté & F. deMontigny (2018). Assisted reproduction in the digital age : Stories of Canadian sperm donors offering their gametes on line via introduction websites, *The Journal of Men's Studies*, vol.26, n°2, p.184 –202.

Isabel Côté & K. Lavoie (2018). La reconnaissance de l'homoparenté au Québec : lorsque les stratégies de mobilisation de la communauté rencontrent l'avant-gardisme de l'État, *Politiques sociales et familiales*, vol.126, p.21-33

Renée B. Dandurand (2016) « Préface », dans M.-C. Saint-Jacques et al. (dir), *Séparation parentale et recomposition familiale. Enjeux contemporains*, Québec, Presses de l'Université du Québec.

Michelle Giroux, M. Gross et L. Brunet (2018) « Les juges français et la gestation pour autrui », dans Isabel Côté, Kévin Lavoie et Jérôme Courduriès (dir.), *Perspectives internationales sur la gestation pour autrui. Expériences des personnes concernées et contextes d'action*, Québec, PUQ, p. 273-298.

Michelle Giroux (2018) « Les conventions de procréation ou de gestation pour autrui au Québec : entre solution jurisprudentielle et réforme du droit », dans V. Boillet, M. Roca i Escoda et E. de Luze (coord.), *La gestation pour autrui. Approches juridiques internationales*, Limal, Anthemis.

Marianne Kempeneers, I. Van Pevenage et Renée B. Dandurand (2017). « Les solidarités familiales sous l'angle du travail : un siècle au Québec » dans *Nouvelles questions féministes*, « Les enjeux sexués des solidarités familiales », vol. 37, n°1.

- Benoît Laplante**, Castro-Martín, T., & Cortina, C. (2018). Change and continuity in the fertility of unpartnered women in Latin America, 1980–2010. *Demographic Research*, 38, 1577-1604.
- Gauvreau, D., Sabourin, P., Vézina, S., & **Benoît Laplante** (2018). The mechanics of the baby boom: Unveiling the role of the epidemiologic transition. *Population studies*, p.1-17.
- Benoît Laplante** (2018). The well-being of families in Canada's future. *Canadian Studies in Population*, vol.45, n°1-2, p.24-32.
- Benoît Laplante** (2017). Introduction au numéro thématique sur le droit de la famille et la démographie de la famille. *Cahiers québécois de démographie*, vol.46, n°1, 1-9.
- Benoît Laplante** & A. Fostik (2017). L'égalité, l'indépendance et l'union de fait: Le choix de l'union de fait et du mariage au Québec et en Ontario de 1986 à 2011. *Cahiers québécois de démographie*, vol.46, n°1, 11-45.
- Benoît Laplante** (2016). « A matter of norms. Family background, religion and generational change in the diffusion of first union breakdown among French-speaking Quebecers » dans *Demographic Research*, vol. 35, n° 27, p. 783–812,
- Gauvreau, D. et **Benoît Laplante** (2016). « La fécondité au Canada durant le baby-boom. Divergence et convergence des comportements » dans *Annales de démographie historique*, n° 2, p. 65–110.
- Gauvreau, D. et **Benoît Laplante** (2016). « Le baby-boom québécois. L'importance du mariage » dans *Cahiers québécois de démographie*, vol. 45, n° 1, p. 1–26.
- Benoît Laplante** T. Castro Martín, C. Cortina et A.Fostik (2016). « The contributions of child-bearing within marriage and within consensual union to fertility in Latin America, 1980–2010 ». *Demographic Research*, vol. 34, n° 2, p. 827–844
- Benoît Laplante** et A. Fostik (2016). « Cohabitation and marriage in Canada. The geography, law and politics of competing views on gender equality » dans Ron Lesthaeghe et Albert Esteve (dirs.), *Partnership formation in the Americas: Geohistorical legacies and new trends*, Springer, p. 51–100.
- Benoît Laplante**, P. Doray, N. Bastien et P. Chenard (2016). « A tale of two logics. Social reproduction and mobilisation in university access in Quebec, 1945–2000 » dans *British Journal of Sociology of Education*, vol. 37, n° 2, p. 313–333
- Carmen Lavallée**, **Hélène Belleau** et E. Guilhermont. (2017) «La situation juridique des conjoints de fait québécois», dans *Droit et cultures*, vol.73, n°1, p. 69-89.
- Françoise-Romaine Ouellette** et **Carmen Lavallée** (2017). « L'adoption légale comme révélateur de l'évolution de la famille au Québec » dans *Droit et cultures*, vol. 73, n° 1, p.49-68.
- Castagner Giroux, C., C. Le Bourdais et **Philippe Pacaut** (2016) «La séparation parentale et la recomposition familiale : Esquisse des tendances démographiques au Québec». Dans Marie-Christine Saint-Jacques, Caroline Robitaille, Annick St-Amand et Sylvie Lévesque (sous la dir.) *Séparation parentale, recomposition familiale. Enjeux contemporains*. Québec : Presses de l'Université du Québec. 328 pages.
- Chiara Piazzesi** (2017). « Le thème de l'érotisme chez les fondateurs de la pensée sociologique » dans M. Blais, J.J. Lévy (dir.) *De la sexualité à l'érotisme dans les sciences humaines et sociales*, Liber, Montréal.
- Chiara Piazzesi** (2016). « Love, and a Romantic Living Room: Remarks for an Inquiry on Ordinary Love Today » dans S. LaChance Adams, C. Lundquist, Ch. Davidson (dir.) *New Philosophies of Love and Sex: Thinking Through Desire*, Rowman and Littlefield International, Londres, p. 35-59.
- Myriam Simard**, 2017, «Environnement, conflits et tractations entre divers acteurs ruraux au Québec: une mobilisation inégale du capital environnemental? », Norois, dossier thématique sur le capital environnemental, *Presses Universitaires de Rennes*, vol 2, n°243, p.111-126
- Myriam Simard**, L.Guimond et J. Vézina (2017). « Neo-rural populations and their relations with local decision makers in rural Québec: Collaboration or conflict? » dans *GeoJournal*.

Publications récentes

Bourque, M., et **Nathalie St-Amour** (2016). « Les politiques de conciliation travail-famille : la nécessité d'une analyse intersectorielle ? » *Politique et Sociétés*, vol. 35, n° 2-3, p. 15-38.

Isabelle Van Pevenage, Durivage, P., Séguin, A. M., & Hamel-Roy, L. (2018). « Les personnes âgées veulent (et peuvent) mourir chez elles? », dans *Les vieillissements sous la loupe : entre mythes et réalités*. Presses de l'Université Laval, Québec, p. 231-238

Marier, P., & **Isabelle Van Pevenage** (2016). The Invisible Women: Gender and Caregiving in Francophone Newspapers. *Romanian Journal of Communication and Public Relations*, vol.18, n°1, p.77-88.

Bourgeois-Guerin, V., Marquis, A., Blondin, R. A., **Isabelle Van Pevenage** & Durivage, P. (2016). « A better understanding of the psychological suffering of elderly men with incurable cancer: the views of stakeholders ». dans *Journal of pain and symptom management*, vol. 52, n°6, p.

ACTES DE COLLOQUE

Laurence Charton et N. Zhu (2016). « Les couples à l'épreuve de l'infertilité : une analyse à partir des enquêtes ERFI » dans *Actes de Conférence, AIDELF*, Bari, 26-29 mai 2014, France.

RAPPORTS DE RECHERCHE ET DOCUMENTS DE TRAVAIL

Hélène Belleau, **Carmen Lavallée** et A. Seery (2017). *Unions et désunions conjugales au Québec : Le couple, l'argent et le droit* (Tome I) » Collection Inédit, INRS Urbanisation Culture Société, Montréal, Canada.

Hélène Belleau, et al. Comité consultatif famille (2016), *Avis sur la conciliation travail-famille*, Présenté au Ministre de la famille, Sébastien Proulx, Comité consultatif Famille, 43 pages.

Hérault, L., **Michelle Giroux**, et al., (2018) « État civil de demain et transidentité », Mission de recherche Droit et Justice, 279 pages.

Michelle Giroux, J. Courdurières et al.. (2017), *Le recours transnational à la reproduction assistée avec don. Perspective franco-québécoise et comparaison internationale*, Mission de recherche Droit et Justice, 313 pages.

ARTICLES DANS DES REVUES PROFESSIONNELLES ET DE DIFFUSION DES CONNAISSANCES

Solène Lardoux, V. Boulet et M. Greenbaum (2017), « Couples de même sexe au Canada: portrait sociodémographique et structures familiales », dans *Bulletin de liaison (PRFM)*, vol 15, p.16-20.

Carmen Lavallée, D. Proulx et E. Poirier (2017), « Le régime québécois d'assurance parentale : un système discriminatoire à l'endroit des enfants adoptés », dans *Bulletin de liaison (PRFM)*, vol 15, p.9-15.

Carmen Lavallée (2017), « La mobilité géographique et la pluralité des modes de conjugalité; un arrimage juridique complexe » dans *Bulletin de Liaison (FAFMRQ)*, vol.41, n°3, p. 9-10

Philippe Pacaut (2017), « Un, deux, trois enfants? Bientôt, plus tard, jamais? Les désirs et projets d'enfants des Québécoises » dans *Quelle famille?*, vol.5, n°3, 12p.

Nathalie St-Amour (2018) « La politique familiale "Les enfants au coeur de nos choix" a 20 ans! », dans *Bulletin de Liaison (FAFMRQ)*, vol.43, n°1, p. 7-8.

Myriam Simard (2016), « Prendre la clef des champs en famille pour vivre dans la campagne québécoise rime-t-il avec un abandon de la ville? », dans *Bulletin de liaison (PRFM)*, vol 14, p.4-8.



Observatoire des réalités familiales du Québec

Actualité de la recherche sur les familles

L'Observatoire en bref

L'Observatoire est une plateforme web qui permet de prendre connaissance des toutes dernières actualités scientifiques portant sur les familles québécoises. Des résultats de recherches récentes et des rapports y sont vulgarisés en de courts articles de 1000 mots et moins. De nouveaux articles sont mis en ligne à chaque semaine.

Une immersion dans la recherche sur les familles

Les articles vulgarisés de l'Observatoire mettent l'emphase sur les résultats des recherches et sur leurs retombées possibles pour que le lecteur puisse rapidement comprendre les enjeux familiaux et conjugaux actuels au Québec. L'Observatoire constitue un excellent point d'entrée dans le monde de la recherche pour les acteurs de la société civile, les professionnels, les étudiants collégiaux, les médias qui s'intéressent aux sujets «famille» ou bien tout simplement pour les familles

elles-mêmes qui souhaitent s'informer sur des sujets qui les touchent.

L'Observatoire poursuit sa mission régionale!

L'équipe travaille présentement à la mise au point d'une nouvelle fonctionnalité qui permettra aux utilisateurs de consulter les recherches produites sur chacune des 17 régions administratives du Québec. Ce projet, qui s'échelonnera sur un peu plus d'un an, permettra de mettre en valeur les spécificités et les enjeux familiaux propres à chaque région et contribuera à l'amélioration du rayonnement des projets de recherche régionaux.

CONSULTEZ LES ARTICLES DE
L'OBSERVATOIRE AU

www.orfq.inrs.ca

Suivez-nous sur [Facebook](#) et [Twitter](#).





Base documentaire des recherches
sur les familles du Québec

Familia en bref

Familia est une base documentaire de références qui recense et synthétise des recherches produites sur les familles au Québec. La base documentaire, qui célèbre ses 20 ans cette année, a été la première banque de données de langue française spécialisée en sciences sociales en Amérique du Nord. Elle rassemble aujourd'hui près de 15,000 fiches synthèses, un inventaire systématique de la totalité des recherches et des rapports produits depuis 1980. En plus de permettre à tous d'accéder aux résultats de recherches sur les familles (un accès parfois difficile pour les milieux de pratique hors des réseaux universitaires), la base Familia contribue à faire rayonner les recherches sur le Québec dans les milieux académiques tant ici qu'à l'international.

Nouveau logo

Depuis cet été, l'identité visuelle de Familia a subi une cure de rajeunissement. Après 20 ans, la petite maison iconique du logo original a finalement été abandonnée au profit d'une image plus épurée, qui rappelle la mission de recension de la base documentaire. Au cours des prochains mois, le site internet de Familia connaîtra lui aussi quelques changements esthétiques et au niveau de la fonctionnalité afin d'améliorer l'expérience de l'utilisateur. Restez à l'affût!

Les jeudis «Questions de familles» : des réponses en un clic!

Cet automne, Familia se fait plus accessible que jamais! Vous pourrez désormais communiquer en direct avec notre équipe sur les réseaux sociaux (facebook et Twitter) le jeudi entre 13h00 et 15h00 pour nous faire part de vos besoins en information sur les familles. L'équipe vous fera parvenir en temps réel une sélection de références et de fiches synthèses personnalisée. Vous pourrez aussi poser vos questions sur la base documentaire et ses fonctionnalités!

**CONSULTEZ LA BASE
DOCUMENTAIRE FAMILIA AU**

<http://familia.ucs.inrs.ca/>

Suivez-nous sur [Facebook](#) et [Twitter](#).

Notre ancien logo





ACTIVITÉS DU PARTENARIAT

UNE QUATRIÈME ÉDITION DE LA CLASSE DE MAÎTRES EN COLLABORATION!



Le 17 septembre 2018 dernier a eu lieu la quatrième édition de la Classe de maîtres du Partenariat, organisée cette année en collaboration avec le partenariat de recherche *Séparation parentale Recomposition familiale* et copilotée par la professeure Isabel Côté (département de travail social, UQO) et Philippe Pacaut (chercheur au ministère de la Famille).

Le concept de la Classe est simple : partant d'un document soumis par chaque étudiant (comprenant l'avancement et le contenu du projet, ainsi que leurs questionnements actuels), deux mentors spécialisés (des milieux universitaires et/ou communautaires ou gouvernementaux) sont recrutés pour commenter le projet et conseiller les étudiants sur les retombées possibles. La discussion est ensuite élargie au public et aux autres participants afin de favoriser les échanges entre les disciplines et les secteurs.

Les projets de cinq étudiantes, retenus pour cette édition, nous ont permis de survoler des sujets

aussi variés que les parcours postmigratoire, les placements en protection de la jeunesse, les séparations fortement judiciairisées, la coparentalité dans les familles recomposées et le choix des parents entre public et privé pour l'école secondaire de leurs enfants.

Ces perspectives disciplinaires, méthodologiques et théoriques variées ont tout de même permis de discuter autour de thèmes cruciaux comme l'importance de considérer les différentes étapes de vie des familles, les répercussions de l'immigration sur la structure des couples, le rôle et l'impact des institutions dans le quotidien de certaines familles, les choix concernant la socialisation et l'éducation des enfants ainsi que les différentes facettes de la représentation, de l'expérience et de l'exercice de la parentalité.

Nous remercions tous les participants, les experts ainsi que l'audience pour cette journée enrichissante!

COLLOQUE ÉTUDIANT 2017 ET PUBLICATION DES ACTES

La deuxième édition du colloque étudiant du partenariat Familles en mouvance *Des grands enjeux à la quotidienneté : les familles au Québec vues par les jeunes chercheurs* a eu lieu le 17 novembre dernier et a été suivie de la parution des Actes de colloque en mai.

Si les onze propositions retenues étaient principalement issues de disciplines en sciences sociales, telles que la sociologie ou les sciences humaines appliquées, la journée a aussi rassemblé des projets étudiants de provenance variés comme la psychoéducation, la psychologie clinique et les sciences infirmières. Rares sont les événements qui mettent en dialogue des chercheurs d'horizons aussi différents. Le comité organisateur a fait le pari que de cette

mise en commun naîtraient des discussions qui permettraient une meilleure contextualisation des familles québécoises et une problématisation plus large des enjeux qui les touchent. En regard des riches discussions ayant eu lieu lors du colloque, nous pouvons dire que le pari a été relevé haut la main!

Le partenariat remercie tout spécialement les étudiantes du comité organisateur du colloque ainsi que du comité pour la révision des Actes : Ariane Boyer (UQAM), Janie Gagné (UdeM), Anna Goudet (INRS) et Annick Vallières (UdeM).

Les actes sont accessibles sur [le site internet du partenariat](http://espace.inrs.ca/7311/) ou via le dépôt institutionnel de l'INRS : <http://espace.inrs.ca/7311/>





LE TEMPS DES BILANS AUTOUR DE LA POLITIQUE FAMILIALE

20 ans après « Les enfants au
cœur de nos choix »

20 AVRIL 2018
9H-16H30
SALLE 2109

ENTRÉE GRATUITE
INSCRIPTION OBLIGATOIRE

PARTENARIAT-FAMILLES INRS-CA

Centre d'Innovation Culture Société de l'INRS

Montréal / 355 rue Sherbrooke est. H2X 1E3



Les conférences midi du partenariat Familles en mouvement

« C'est eux qui courent après la cougar! »

Formation des relations intimes
hypogamiques en termes d'âge et rôles de
genre

Mélanie Alarie (Centre UCS de l'INRS)

Les premiers pas amoureux des couples où la conjointe
est plus âgée sont-ils différents des relations entre deux
personnes sans écarts d'âge? Comment sont négociés et
reproduits les rôles de genre?

MERCREDI LE 14 MARS 2018
12h30 - 13h30

LIEU

Centre - UCS de l'INRS, Montréal
salle 1109 / 355 rue Sherbrooke est. H2X 1E3



METRO 6888ROCK
arrête rue de Rigaud

En visioconférence à l'INRS à Québec

Le site est sur www.inrs.ca/quebec

450 rue de la Couronne, Québec, G1R 5A9

ENTRÉE LIBRE, APORTEZ VOTRE LUNCH

Partenariat Familles en mouvement / Centre UCS - INRS 355 rue Sherbrooke est. Montréal QC H2X 1E3
514 843-8274 partenariat@inrs.ca www.partenariat.inrs.ca

INRS



Construire des ponts entre les disciplines :

LA PMA ET LA GPA AU PRISME DU DROIT ET DES SCIENCES SOCIALES

La procréation médicalement assistée (PMA) et la prestation pour autrui (GPA) soulèvent différents enjeux sociaux, éthiques et juridiques sur lesquels il n'y a pas toujours consensus. On peut le constater actuellement en France dans la foulée de la révision des lois de bioéthiques et au Québec, par l'intensification de la demande pour réformer le droit de la filiation. Le présent colloque vise à illustrer comment ces enjeux sont vécus par les principales personnes concernées, soit les juges chargés d'appliquer les lois, les parents d'intention et les femmes porteuses.

Chercheurs invités : Jérôme Courdurès (Université Toulouse II Jean Jaurès, France) et Martine Gross (EHESS, France)

jeudi 1er mars 2018
10h00 à 16h00

salle 2109, Centre UCS de l'INRS
355 rue Sherbrooke E., H2X 1E3



Le colloque sera suivi d'un vin et fromage pour le lancement du
livre. Perspectives interdisciplinaires sur la gestation pour autrui
Expériences des personnes concernées et contextes juridiques
sous la direction d'Isabel Côté, de Kévin Lavoie et de Jérôme
Courdurès publié aux Presses de l'Université du Québec.



Les conférences midi du partenariat Familles en mouvement

Crédit ou parenté? Le rôle de l'endettement dans le processus de dé-familialisation.

Maude Pugliese (Université McGill)

Quelles stratégies sont utilisées par les individus qui
désirent éliminer leur dépendance, et leur redevabilité,
à leur famille? De quelle manière l'usage du crédit
permet-il de s'affranchir des échanges matériels et
financiers ayant souvent lieu au sein des familles?

JEUDI LE 22 FÉVRIER 2018
12h15 - 13h15

LIEU

Centre - UCS de l'INRS, Montréal
salle 1109 / 355 rue Sherbrooke est. H2X 1E3



METRO 6888ROCK
arrête rue de Rigaud

En visioconférence à l'INRS à Québec

Le site est sur www.inrs.ca/quebec

450 rue de la Couronne, Québec, G1R 5A9

ENTRÉE LIBRE, APORTEZ VOTRE LUNCH

Partenariat Familles en mouvement / Centre UCS - INRS 355 rue Sherbrooke est. Montréal QC H2X 1E3
514 843-8274 partenariat@inrs.ca www.partenariat.inrs.ca

INRS

À VENIR

COLLOQUE SUR L'USAGE SOCIAL DE L'ARGENT AU SEIN DES FAMILLES

L'argent est un fait social total. Aborder les enjeux familiaux sous l'angle pécuniaire permet de comprendre autrement les relations sociales et les dynamiques qui s'y jouent.

Désirant approfondir sur les manières dont l'étude des liens économiques entre proches permet de rendre compte des réalités familiales et conjugales contemporaines en Amérique, le partenariat de recherche Familles en mouvance tiendra en octobre un colloque intitulé «L'usage social de l'argent au sein des familles : Regards sur les Amériques».

Pour l'occasion, des professeur-chercheurs, chercheurs-étudiants et partenaires communautaires seront invités à présenter leur travaux et leurs réflexions sur le sujet.



Dans le cadre de cet événement, nous avons le plaisir d'accueillir la chercheuse Lorena Pérez-Roa de l'Université du Chili, qui sera accompagnée de deux doctorantes, Lorena Nuñez et Camila Valenzuela.

L'événement aura lieu le mercredi 24 octobre 2018 de 9h00 à 16h00 au Centre Urbanisation Culture Société de l'INRS. L'entrée est ouverte à tous et gratuite.

Vous pouvez consulter le programme et vous inscrire [via notre site web](#).

Pour être informés des activités du partenariat, consultez notre site internet ou inscrivez-vous sur notre **liste de diffusion** : <http://tinyurl.com/qfzheu6>

Suivez-nous aussi sur les réseaux sociaux :



<https://twitter.com/partenariatfam>



<https://www.facebook.com/partenariatFamilles>

Bulletin de liaison du partenariat Familles en mouvance, vol. 16 automne 2018.

© Partenariat Familles en mouvance, 2018.

Production

Héloïse Roy,
coordinatrice
514-499-8274 / partenariat@ucs.inrs.ca
www.partenariat-familles.inrs.ca